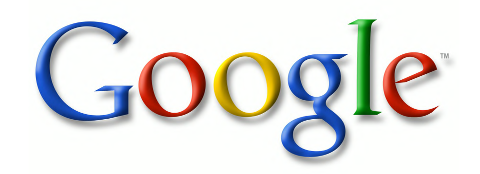
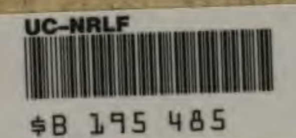




H. AURILLAC

COCHINCHINE

ANNAMITES

MOIS

CAMBODGIENS

PARIS

CHALLAMEL AINÉ

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue des Boulangers, 30

—

1870

275 x

COCHINCHINE

H. AURILLAC

COCHINCHINE

ANNAMITES

MOÏS

CAMBODGIENS

PARIS
CHALLAMEL AINÉ
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue des Boulangers, 30

—

1870

CARPENTIER

CARPENTIER

COCHINCHINE FRANÇAISE

Annamites, Moïs et Cambodgiens

L'empire d'Annam comprend trois grandes divisions naturelles, situées entre le 9e et le 22e degrés de latitude nord ; ce sont : le Cambodge annamite, aujourd'hui Cochinchine française ; la Cochinchine proprement dite, et le Tonkin.

La Cochinchine française comprend toute la partie méridionale de l'empire. Elle se divisait en six provinces, qui étaient :

La province de Gia-Dinh, ch.-lieu Saigon ;
— de Dinh-Tuong, — Mitho ;
— de Bien-Hoa, — Bien-Hoa ;
— de Long-Ho, — Vinh-Long ;
— de Ang-Giang, — Chaudoc ;
— de Ha-Tien, — Hatien.

Notre conquête n'a rien changé à cette division.

D'abord réduite aux trois provinces de l'Est, notre occupation s'est étendue récemment sur les trois autres, et nous possédons aujourd'hui une région d'une exploitation facile, grâce au nombre extraordinaire de cours d'eau, d'arroyos

et de grands fleuves, véritables grandes routes, ouvertes et parcourues dans tous les sens par des milliers de barques.

Toutes ces provinces sont soumises à un régime administratif, qui, loin d'être particulier à chacune d'elles, émane tout entier de Saigon. La province de Vinh-Long est la seule à laquelle on ait conservé un commandant supérieur. Cette exception a été jugée nécessaire à cause de l'agitation survenue fatalement à la suite de son annexion.

Six cercles militaires sont répartis autour de Bien-Hoa , Baria, Taï-Ninh, Mitho, Chaudoc et Hatien. Des officiers, portant le titre d'*inspecteur des affaires indigènes*, sous les ordres du Directeur de l'intérieur, sont chargés de l'administration civile. L'étendue du territoire sur lequel ils exercent leurs attributions, est désigné sous le nom d'*inspection* ou d'*arrondissement*.

Province de Saigon.

La province de Gia-Dinh ou de Saigon, chef-lieu Saigon, se subdivise en sept arrondissements. Sa population peut se dénombrer de la manière suivante :

Indigènes.	220,000
Chinois.	18,000
Indiens.	700
Européens.	600

La garnison et la flotte ne sont point comprises dans cet effectif.

Vingt postes militaires sont disséminés sur

le territoire des sept arrondissements, dans lesquels on compte soixante-et-un marchés. Chacune des résidences occupées par les inspecteurs possède un bureau télégraphique, qui les met en communication rapide avec l'administration centrale du chef-lieu.

Arrondissement de Saigon. — Saigon, capitale de notre colonie, est située à 55 milles du cap Saint-Jacques, sur le Donaï; le plateau sur lequel est bâtie la ville européenne est une couche de calcaire rouge et friable, chargé d'oxyde de fer. Les eaux du Donaï sont profondes et navigables jusqu'à 45 milles au-dessus de la ville; constamment fangeuses, jaunâtres et refoulées par les marées, elles sont impropres à la consommation. Les terres qu'elles arrosent sont basses et marécageuses.

Nos gros navires remontent sans difficulté jusqu'à Saigon, où des quais actuellement en voie de construction offriront avant peu d'utiles cales aux débarquements.

La Compagnie des Messageries impériales s'est établie sur un vaste terrain, sur les rives de l'arroyo Chinois; son hôtel et ses entrepôts sont les premières maisons européennes qui frappent l'œil du voyageur entrant à Saigon.

Les rues de la cité nouvelle, aussi largement percées que des boulevards, sont régulières et proprement tenues. De jeunes plantations de manguiers, de tamariniers, d'haricotiers, les transformeront bientôt en agréables promenades. Ces rues partent parallèlement des quais pour aboutir au plateau central sur lequel s'élèvent les divers établissements de l'Etat:

citadelle, Gouvernement, casernes, hôpital, gendarmerie, direction de l'intérieur, Trésor, etc.

Un grand canal, creusé dans le but d'assécher les marais dont les eaux stagnantes étaient à la fois une cause d'insalubrité et un obstacle aux constructions, parcourt la ville dans toute sa longueur. De jolis ponts tournants, en fer, attendus de la métropole pour remplacer les ponts en bois, provisoirement posés sur le canal, permettront bientôt la libre circulation des voitures sans interrompre celle des barques.

La ville est circonscrite dans l'espace compris entre le fleuve, l'arroyo de l'Avalanche, la route stratégique de Cho-Lon, et l'arroyo Chinois.

La citadelle est un grand parallélogramme à la Vauban, entouré de fossés, situé sur le point culminant du plateau, à 12 mètres au-dessus du niveau des plus basses mers observées à Saïgon. À côté d'elle, se voient les magasins généraux, leurs dépendances, et le Jardin zoologique et botanique, création presque aussi ancienne que la colonie, qui occupe une surface limitée par la rue Thabert, les constructions navales, la Sainte-Enfance, et l'arroyo de l'Avalanche.

Le Gouvernement actuel, insuffisant pour représenter majestueusement la première autorité du pays, est destiné à être abandonné. Un emplacement a été choisi entre la route de Ton-Kéou et la rue de l'Impératrice, sur lequel sera bâti, sous peu, le nouveau palais du gouverneur.

Derrière la ville s'étend une immense plaine, dite des Tombeaux, qui aboutit aux forts de

Ki-hoa, célèbres dans les annales militaires de la colonie, et au canal de ceinture.

Quatre grandes artères partent de Saigon ; ce sont : les routes de Cho-Lon, de Ton-Kéou, de Go-Viap et de Bien-Hoa.

Le roulement continuel d'un grand nombre de voitures publiques et particulières égaye les rues de la ville et leur donne déjà la physionomie des voies de nos grandes cités européennes. La rade, couverte de gros navires de guerre, de bâtiments de commerce, de grandes jonques, sillonnée par une multitude de barques de passage, à la disposition des promeneurs et des affairés, est encore le théâtre d'un autre genre de mouvement.

Les quais présentent, à certaines heures, un spectacle qui rappelle aux pionniers, momentanément exilés, la patrie absente ! La musique du gouverneur, celle du régiment d'infanterie de la marine exécutent, à tour de rôle, devant le Café des officiers, des morceaux variés, tirés de nos meilleurs opéras, pendant que défilent les équipages des riches bourgeois et les chevaux de selle montés par des cavaliers qui rivalisent de grâces et de talents équestres.

Diverses industries nationales se sont depuis longtemps créées dans la place : les magasins de nouveautés attirent l'œil par leurs étalages, les bazars exposent leur nombreux et étincelant arsenal, les cafés regorgent de consommateurs. Les uniformes, le pittoresque costume des Indiens, des Chinois, des Annamites, donnent à l'aspect de la foule, qui se croise, un cachet d'originalité attrayant pour l'observateur.

De toutes les institutions françaises dont nous avons doté notre colonie, citons encore parmi celles qui ont pour siége ou résidence la ville de Saigon : les tribunaux de justice criminelle, civil et militaire, le tribunal de commerce, les directions du génie, de l'artillerie, des ports de guerre et du commerce, du service télégraphique, des églises, des couvents, des écoles, une imprimerie, un comité agricole, un haras, etc.

L'industrie a, de son côté, élevé une minoterie, et plusieurs ateliers où fonctionnent des machines à vapeur, qui peuvent donner aux indigènes une idée de la puissance de nos moyens.

La campagne des environs de Saigon mérite aussi d'être visitée par les étrangers de passage dans la colonie.

Sur les routes de Cho-Lon, de Go-Viap et de Ton-Kéou, s'étendent à droite et à gauche de vastes jardins, cultivés par des Chinois ou des Annamites, qui fournissent le marché de Saigon de salades et de légumes de France : horticulteurs qui livrent leurs produits à des prix modérés, et rendent aux Européens d'immenses services.

Les ponts de l'Avalanche, au nombre de trois, servent de limites aux sorties quotidiennes des habitants de la ville. Les petits villages qui sont à cheval sur les routes, sont comme les faubourgs de la cité. Ils sont le refuge d'une population qui s'y retire le soir, après avoir animé la ville de sa présence et de ses travaux pendant le jour.

Les bords de l'arroyo Chinois, habités sur une longueur de près de 5 kilomètres jusqu'à Cho-Lon, offrent un spécimen piquant de la vie des Annamites : c'est le quartier des indigènes.

La route de Cho-Lon, entretenue avec un soin remarquable, est le rendez-vous des équipages, qui, las de se croiser sur les quais, vont jouir du grand air et parcourir l'espace. Cinq kilomètres de Saigon à Cho-Lon ! en passant par le haras, les Mares, Cho-Quan, et les Clochetons. Course agréable, route plane, bien tenue, au bout de laquelle le bazar chinois vous présente ses quais, son marché, ses ponts, sa pagode, magnifique édifice dans le style chinois, qu'il ne faut pas oublier de voir, sa préfecture, sa caserne, son théâtre, et, comme bouquet final, la curieuse redoute de Caï-May.

L'arrondissement de Saigon comprend dix cantons et cent cinquante villages.

L'*arrondissement* de Cho-Lon, chef-lieu Cho-lon, à 5 kilomètres de Saigon, sur l'arroyo Chinois, véritable centre des affaires commerciales, qui monopolise les ressourses indigènes. Cette ville uniquement habitée, avant notre arrivée, par les négociants chinois, fixés là depuis longtemps, offre dès aujourd'hui de jolies maisons de campagne et de belles habitations, aux Européens ; — rues larges, population industrieuse. — Résidence de l'inspecteur. — Poste militaire.

Puits de l'évêque d'Adran. — Pont en fer.

Bureau télégraphique. — Postes militaires de Caï-May, de Ba-Hom, de Go-Den.

Cinq cantons et quatre-vingts villages.

L'*arrondissement* de Tan-An a pour chef-lieu Binh-Lap, à 42 kilomètres de Saigon, petit bourg, bâti sur l'arroyo de la Poste, destiné à prendre de l'accroissement. On y remarque une magnifique Inspection, bâtie d'après les plans de l'inspecteur, M. Gally-Passebosc.

Bureau télégraphique. — Poste militaire.

Neuf cantons et cent villages.

L'*arrondissement* de Quang-Hoa a pour chef-lieu Tram-Bang, à 60 kilomètres de Saigon.

Bureau télégraphique. — Poste militaire. — Résidence de l'inspecteur.

Sept cantons et trente-cinq villages.

L'*arrondissement* de Phuoc-Loc, chef-lieu Can-Gioc, à 37 kilomètres de Saigon.

Télégraphe. — Inspecteur. — Poste militaire.

Six cantons et cent sept villages.

L'*arrondissement* de Taï-Ninh, chef-lieu Taï-Ninh, à 120 kilomètres de Saigon. Le fort de Taï-Ninh occupe une bonne position militaire. Le village est une longue suite de cases mal construites, en partie inachevées. Les troubles qui ont éclaté dans cet arrondissement n'ont pas permis aux habitants de faire encore des installations définitives.

Un édifice destiné à servir de résidence à l'inspecteur y était en voie d'exécution. A quelques kilomètres de la citadelle se voit la montagne de Taï-Ninh, dont le voisinage assainit le pays, et qui semble ne se rattacher à aucune chaîne.

Bureau télégraphique.

Quatre cantons et trente-un villages.

L'*arrondissement* de Tan-Hoa, chef-lieu Go-Cong, à 57 kilomètres de Saigon, célèbre par la résistance de Quan-Dinh, pendant l'insurrection de 1863. (Blocus-Epidémie de choléra.)

Bureau télégraphique. — Poste militaire. — Inspecteur.

Quatre cantons et trente-neuf villages.

Trois grands fleuves, qui communiquent entre eux au moyen d'une infinité de bras, arrosent la province de Saigon ; ce sont : le Donaï, le Dan-Trang, et le Soa-Rab.

Province de Mitho.

La plus riche et la plus fertile des trois provinces de l'Est. Elle contient quatre arrondissements :

L'*arrondissement* de Mitho, chef-lieu Mitho, à 70 kilomètres de Saigon. Cette ville, située sur le Cambodge, au bout de l'arroyo de la Poste, est divisée en deux parties distinctes : la ville européenne et le vieux Mitho. Toutes les relations commerciales des populations riveraines du Cambodge avec les négociants de Saigon et de Cho-Lon, se font par Mitho, qui est appelée à jouer un rôle important dans l'avenir. Malheureusement pour cette place, les bancs dangereux qui obstruent l'embouchure du fleuve interdisent aux navires de fort tonnage l'accès du Cambodge. Mais cet inconvénient n'est pas une entrave insurmontable pour le commerce, qui peut utiliser les bâtiments ayant moins de quatre mètres de tirant d'eau.

L'arroyo de la Poste est la route que suivent journellement les jonques et les convois qui circulent sans cesse entre Cho-Lon et Mitho. Les travaux de curage opérés, et l'installation permanente de dragues, assurent désormais cette voie de communication.

Mitho possède une immense citadelle, dans l'intérieur de laquelle sont contenus les logements réservés à la garnison. Le terrain humide sur lequel elle est construite, fréquemment noyé par les grandes marées, dégage des miasmes infectieux qui altèrent la santé des troupes, et font de ce poste un des endroits les plus malsains de la Cochinchine,

L'habitation du commandant du cercle est remarquable par son élégance et son confortable.

L'hôpital, les casernes, les cases affectées aux officiers, laissent beaucoup à désirer.

Depuis trois ans, on a bâti, sur les bords de l'arroyo, un marché assez propret. On remarque aussi à Mitho une église, une inspection élégante, et le couvent des Sœurs de la Sainte-Enfance.

Le sol de la province de Mitho est tout d'alluvions, bas, et cultivé en rizières. Les inondations amenées par les crues du Cambodge, s'y font sentir périodiquement. C'est certainenement une des causes de la fertilité, mais aussi de l'insalubrité de cette province.

On dit que le Meï-Kon ou Cambodge prend sa source dans les environs de l'origine du Yang-tse-Kiang ; il arroserait ainsi une partie de la Chine, le Laos, et le grand royaume du Cambodge. Son embouchure se divise en plusieurs branches. Les nombreux bancs formés par le

sable et le limon que charrient ses eaux, s'étendent à 15 ou 20 milles au large. C'est sur l'un de ces îlots sous-marins que vint se perdre le *Weser*, en 1861.

L'exploration de ce fleuve, faite, il y a quelques mois à peine, par une commission chargée de chercher la route qui devait relier notre colonie à la Chine, par l'intérieur, nous a appris que ce fleuve était navigable dans la plus grande partie de son parcours, et nous donne des notions sur les populations qui habitent ses rives. Cette commission est remontée jusqu'à Shang-Haï. Voilà donc une nouvelle route ouverte désormais aux savants, aux missionnaires et aux marchands.

Le recensement de la population de la province de Mitho, comprend :

Indigènes.	140,000
Chinois	600
Indiens	6
Européens.	10

Fleuves : les deux Vaïcos, et le Cambodge.

Dix postes militaires ; trente-trois marchés.

L'*arrondissement* de Kien-Hoa, chef-lieu Cho-Gao, à 80 kilomètres de Saigon. — Résidence de l'inspecteur. — Poste militaire.

Cinq cantons et soixante-treize villages.

L'*arrondissement* de Kien-Phong, chef-lieu Can-Lo, à 240 kilomètres de Saigon.

Inspecteur. — Poste militaire à Caï-Bé.

Quatre cantons et trente-six villages.

L'*arrondissement* de Kien-Dang, chef-lieu Caï-Lay, à 123 kilomètres de Saigon.

Inspecteur. — Poste militaire.

Quatre cantons et quarante-quatre villages.

Province de Bien-Hoa.

La plus pittoresque des provinces du Cambodge annamite. Elle s'étend du Cap Saint-Jacques, qui domine la mer, jusqu'à l'extrémité de l'ancien Huyen de Phuoc-Chanh, sur une longueur de plus de 120 kilomètres. Une grande chaîne de montagnes, couvertes de forêts admirables, longe ce parcours en envoyant des contreforts dans l'intérieur.

Le Cap Saint-Jacques, qui en est la terminaison, forme une presqu'île élevée de 4 à 500 mètres, se rattachant au continent par une langue de terre sablonneuse et basse. La montagne est composée d'énormes masses granitiques, recouvertes d'une faible quantité de terre qui alimente quelques rares végétaux. Sur le sommet d'un des mamelons les plus avancés, a été construit, en 1862, un phare élégant, dont la lumière est assez puissante pour être vue à une distance de 35 milles au large. Au pied de la montagne, se trouvent un petit avant-poste français et une baie, dite des Cocotiers, qui sert de port de refuge aux pêcheurs et aux petites jonques. Les lames viennent s'y briser sur une plage en demi-lune, parsemée d'un sable doux et fin, qui la ferait envier par nos villes de bains de mer. Les rochers que baigne le flot salé servent d'attaches à d'innombrables huîtres, dont la saveur est appréciée des gourmets. Les ruines d'un fort circulaire détruit par les navires qui vinrent s'emparer de Saigon, se voient encore dans le fond de la baie.

Le Cap Saint-Jacques est le point le plus sain de la Cochinchine ; la fièvre intermittente y est tellement rare, que les divers médecins qui ont séjourné à tour de rôle dans le petit poste s'accordent tous à dire qu'ils y en ont à peine observé quelques cas. Cette immunité s'explique par l'exposition de la baie, toujours soumise à l'action des moussons. Il est à désirer que le Gouvernement y établisse une maison de convalescence affectée aux Européens débilités par le climat et les maladies. La seule chose qui manque au Cap Saint-Jacques est l'eau potable. On remédierait à cet inconvénient au moyen de bateaux chargés de l'approvisionnement.

La pêche et la culture des cocotiers occupent spécialement les habitants du Cap Saint-Jacques ; le village de Bin-Dinh est le point de communication entre la presqu'île et le continent.

Un bureau télégraphique relie le Cap à Saigon et fait connaître, avec rapidité, au gouverneur, l'arrivée des navires qui entrent en rivière.

L'exploitation des forêts est la principale et la plus importante branche du commerce qui se fait dans la province de Bien-Hoa. Les bois de construction, de charronnage, abondent de toutes parts : certains marchés en écoulent de fortes quantités. Les jonques, les diverses embarcations usitées dans le pays, les petites pirogues, sont fabriquées dans les villages situés sur la lisière des forêts, et reliés aux grands fleuves par de petits cours d'eau.

Les marais salants occupent une superficie de plus de 500 hectares, et produisent un revenu considérable aux propriétaires de la province.

La population se compose de :

Indigènes	. . . . . .	140,000
Chinois	. . . .	600
Indiens	. . . .	10
Européens	. . . . . .	9

D'après le dernier recensement.

La province contient cinq arrondissements, treize postes militaires et vingt-six marchés.

L'*arrondissement* de Bien-Hoa, chef-lieu Bien-Hoa. — Résidence du commandant du cercle de l'inspecteur. — Télégraphe. — Citadelle.

Située sur la rive gauche du bras oriental du Donaï, vulgairement appelé Bras de Bien-Hoa, la ville jouissait autrefois d'une importance qu'elle a perdue de nos jours. C'était par elle que se faisaient les communications officielles de l'empire annamite. La citadelle est un large ovale, fermé de murailles, bâti sur une éminence à l'abri des inondations. C'est un lieu sain. Les casernes toutefois réclament des améliorations. Les habitations qui entourent la citadelle sont en petit nombre, toute la population s'étant portée dans le village de Ben-Cà, à 4 kilomètres dans l'intérieur. Une immense pagode, environnée par une plantation de pins maritimes, se voit à une distance de quelques minutes de Bien-Hoa. Ces arbres sont les seuls de cette espèce que nous ayons vus dans la colonie: leur existence a donc lieu de nous surprendre.

Une belle route rattache Bien-Hoa à Saigon, au moyen du passage d'un bac qu'on trouve au point A. La distance entre ces deux villes est de 30 kilomètres.

Le marché de Bien-Hoa est presque nul. C'est à Ben-Cà que se font les grosses affaires.

L'arrondissement de Bien-Hoa est divisé en six cantons et cent villages.

L'*arrondissement* de Baria, chef-lieu Baria, à 120 kil. de Saigon. — Cercle militaire. — Télégraphe. — Inspecteur. — Citadelle.

Le poste de Baria est la clef de nos possessions du côté de la Cochinchine proprement dite.

C'est par Baria que passaient toutes les dépêches adressées à Hué par les mandarins. Le Bin-Thuan n'est séparé de l'arrondissement de Baria que par les montagnes habitées par les Moïs, peuplades sauvages. Le petit village de Loc-Am est le point extrême de nos possessions.

Le nom de Baria, que nous avons consacré pour désigner notre poste militaire, appartient à un village situé à quelque distance de la citadelle.

Peu éloignés de la mer, nous sommes là dans des conditions de salubrité relative ; mais certaines localités du cercle sont remarquables par leur situation appropriée au climat : les villages des bords de la mer, par exemple.

Quatre postes militaires sont répartis dans l'arrondissement: Bao-Thanh, Bien-Thanh, Long-Nhunh et Cau-ti-Vay.

Bao-Thanh, à 9 kilomètres de Baria, est un joli petit village, dans lequel on voit une pagode célèbre.

Bien-Thanh, plus rapproché de la mer, jouit d'un climat réparateur.

Cau-ti-Vay, à 30 kilomètres de Baria, sur la

route de Bien-Hoa, est loin d'offrir le même avantage. Isolé, privé des communications qui font la joie des troupes en campagne, c'est un lieu de garnison peu recherché.

Tous ces postes sont du reste construits dans un but provisoire (qui dure depuis dix ans) et sont, par conséquent, dépourvus de tout le confortable qui serait nécessaire aux soldats qu'on y loge.

A 200 mètres de la citadelle de Baria, coule un ruisseau d'eau douce, dont le voisinage est d'un avantage précieux pour la garnison. Son lit accidenté par des inégalités de niveau, qui produisent de vraies chutes, n'est envahi que partiellement par la mer haute ; on peut donc en tout temps s'y procurer de l'eau potable.

Les montagnes de Baria, de même composition que celles du Cap Saint-Jacques, sont couronnées par une végétation splendide. De 400 à 600 mètres de hauteur, elles se dressent presque à pic, et sont pénibles à gravir. Il existe sur le flanc de l'une d'elles, un chemin étroit, naturel, praticable seulement aux piétons aventureux. Ce sentier conduit aux bonzeries, sortes de lieux consacrés, habités par des bonzes des deux sexes, et situés sur le sommet de la montagne. Quelques cases de bûcherons se sont dressées dans leur voisinage. Autour d'elles, trois fontaines d'eau vive et fraîche, qui semblent devoir leur existence à un coup de baguette magique, sourdent du rocher et surprennent autant que ravissent le touriste essoufflé par son ascension. Auprès de ces sources délicieuses ont poussé des bananiers, des cocotiers, qui par

leur ombrage et leurs fruits délicieux, font de ce lieu élevé une véritable oasis.

Les industries exercées par les habitants de l'arrondissement sont : l'exploitation des salines pour le village de Cho-Ben ; les tabacs pour celui de Long-Nhunh ; les rizières pour Long-Mi, Long-Lap ; la pêche pour Phuoc-Aï, Long-Aï, Bien-Thanh ; la coupe des bois, pour Cau-ti-Vay.

L'arrondissement se divise en sept cantons et cinquante-sept villages.

L'*arrondissement* de Binh-An, chef-lieu Thu-dau-Mot, à 48 kilomètres de Saigon. — Poste militaire. — Inspecteur. — Télégraphe.

Endroit sain.

Sept cantons et soixante-et-onze villages.

L'*arrondissement* de Long-Thanh, chef-lieu Long-Thanh, à 60 kilomètres de Saigon, et pour point extrême Bao-Chanh, près des frontières des Moïs.— Télégraphe à Long-Thanh. — Inspecteur. — Poste militaire.

Dix cantons et cent-cinq villages.

L'*arrondissement* de Ngai-An, chef-lieu Thu-Duc, à 12 kilomètres de Saigon. — Inspecteur. — Poste militaire.

Quatre cantons et trente-cinq villages.

Province de Long-Ho.

La province de Long-Ho s'étend sur une longueur de 20 lieues et 12 lieues environ de largeur, entre le Han-Giang et le Song-Balai. Les

canaux qui relient entr'eux les bras du Meï-Kon, forment de nombreux îlots admirablement cultivés. Cinquante mille hectares de rizières, et trente mille hectares de cultures diverses font de cette province le jardin de la Cochinchine. La population s'y élève au chiffre de 350,000 habitants, tous Annamites, à l'exception de quelques villages cambodgiens.

La province de Long-Ho comprend trois arrondissements.

L'*arrondissement* de Vinh-Long, chef-lieu Vinh-Long, à 180 kilomètres de Saigon. — Résidence du commandant supérieur, de l'inspecteur. — Télégraphe. — Poste militaire.

Vinh-Long est située dans une île formée par les embouchures du Meï-Kon, à 40 kilomètres de Mitho. Quelques pagodes et un grand nombre de paillottes constituent la ville, dans laquelle grouillent environ 3 ou 4,000 habitants annamites. Les cases se développent tout autour de la citadelle sur une branche du Co-Quien, d'une part, sur l'arroyo de Long-Ho, d'autre part.

La citadelle est un quadrilatère irrégulier, de 400 mètres de côté ; ses remparts sont en terre séchée, et assez élevés ; elle s'ouvre au dehors par quatre portes en pierre, surmontées de pagodes à usage de corps de garde. Autour des remparts est un fossé plein d'eau, de 20 mètres de largeur, longé par un chemin de ceinture.

Les soldats sont logés dans un grand bâtiment qui servait de magasin à riz aux Annamites ; il a environ 175 mètres de long sur 14 de large,

et 25 de hauteur ; construit tout entier en madriers et en planches, soutenu par des piliers solides, bien agencés, il est couvert en tuiles. De plus, il est bâti sur de nombreux pilotis enfoncés dans un sol battu. Le toit, débordant de près de 3 mètres, forme une sorte de veranda. On y est à l'abri des émanations telluriques, des grands vents et de la pluie.

Certaines appropriations ont encore rendu ce logement commode. Des fenêtres larges et à une hauteur suffisante permettent une aération facile et continuelle. Les mauvaises odeurs, les insectes ne peuvent y séjourner. L'on peut dire, en somme, que nos soldats sont à Vinh-Long, sous le rapport du logement, dans les meilleures conditions de salubrité et de commodité.

Le commandant habite la pagode royale, qu'il serait facile de transformer en élégante et magnifique demeure pour le représentant de l'autorité.

La direction du port, le bureau des affaires indigènes ont été établis hors de l'enceinte du fort.

Cet arrondissement renferme 17 cantons et 161 villages.

L'*arrondissement* de Lac-Hoa, chef-lieu Tra-Vinh , à 200 kil. de Saigon. — Inspecteur.

10 cantons, 200 villages, 10 marchés principaux. — Une partie de la population de cet arrondissement est cambodgienne.

L'*arrondissement* de Hoang-Tri, chef-lieu Ben-Tre, à 100 kilomètres de Saigon. — Inspecteur. — Marché. — Poste militaire.

26 cantons, 192 villages et 12 marchés.

Parmi les divisions du Meï-kon, celles qui arrosent nos provinces de Long-Ho et d'Ang-Giang, sont de grands fleuves communiquant entr'eux par un lacis indescriptible d'arroyos secondaires, entre lesquels nos provinces sont disposées comme une agglomération d'îles.

Ces cours d'eau (arroyos) sont encore remarquables par la rapidité de leurs courants qui devient effrayante au mois de juillet, et par les charrois qu'ils transportent, consistant en blocs de terre détachés à des hauteurs variables en remontant vers la source. Dans la saison des pluies, lorsque les courants ont le plus de force, ces transports sont si nombreux que la surface du fleuve en est presque couverte. Parmi eux, il y en a d'énormes, et tous sont chargés de végétation. Nous en avons vu qui portaient des arbres parvenus à leur presque entier développement. La rapidité de leur navigation n'arrête point la végétation, qui continue très active, et aussi puissante que sur un sol fixe. Des plantes appartenant à d'autres latitudes viennent de la sorte s'ajouter à celles qu'enfante le terrain des provinces annamites.

Plusieurs de ces charrois se réunissent souvent, et se soudent solidement entr'eux, grâce aux racines de leurs végétaux, de manière à ne plus faire qu'un seul bloc qui s'arrête au milieu du fleuve dès que se produisent certaines conditions favorables, et y devient la première pierre d'une île.

La rapidité des courants n'est pas la même dans tous ces arroyos. On en trouve quelques-uns, ramifications éloignées des grandes artères,

où le courant est à peu près nul. Les eaux y sont stagnantes plus ou moins. C'est là, de préférence, que les charrois sont rejetés par la force des courants voisins, et ces arroyos qui en reçoivent des quantités de plus en plus considérables, finissent par se combler. A côté de là, une terre où déjà des cases annamites s'étaient élevées, mais située entre deux arroyos à forts courants, est enlevée pièce par pièce. Ses lambeaux vont, les uns, d'un côté, diminuer la largeur d'un arroyo, les autres, ailleurs, former une île. Les populations qui s'y étaient établies, coutumières du phénomène, évacuent la place, et cette malheureuse terre a bientôt complétement disparu.

Province d'An-Giang.

La superficie de cette province est estimée à plus de 50 lieues de longueur, sur une largeur moyenne de 15 lieues. Elle s'étend depuis la mer jusqu'à la frontière du royaume du Cambodge. Très peuplée et très commerçante dans certaines localités, elle est presque inhabitée dans d'autres, à cause des grandes plaines marécageuses qui occupent des espaces immenses.

Elle compte 300,000 habitants.

Des marchés abondamment pourvus, celui de Sadec, par exemple, donnent au commerce de cette partie de nos possessions, des débouchés assurés.

La richesse de la province consiste en rizières, qui sont cultivées sur une surface de plus de

40,000 hectares, sans parler des cultures diverses qui occupent une superficie aussi étendue. Les plaines incultes marécageuses sont coupées par des ruisseaux qui produisent une grande quantité de poissons. La pêche est une des industries qui subviennent à la consommation des habitants.

Certains cantons sont pourvus de chemins en bon état, munis de ponts larges et solides.

C'est de Chaudoc, que part le canal qui aboutit à Ha-Tien, gigantesque travail dû à la main de l'homme, au génie industriel et commercial des Annamites.

La province d'An-Giang se subdivise en trois arrondissements : Chaudoc, Sadec et Ba-Xuyen.

L'*arrondissement* de Chaudoc, chef-lieu Chaudoc, à 400 kilomètres de Saigon.

Cercle militaire. — Inspecteur.

Chaudoc se trouve sur la branche occidentale du Meï-Kon, à l'extrémité du canal de Can-Cao. Un des bras du fleuve part de Chaudoc et remonte directement à Pnom-Penh. La distance entre ces deux villes est de 70 à 80 kilomètres. La population de Chaudoc est, comme celle de Vinh-Long, composée d'Annamites et d'un fort petit nombre de Chinois. Elle peut atteindre le chiffre de 4 ou 5,000 habitants. La citadelle, plus petite que celle de Vinh-Long, occupe une position avantageuse. Les casernements sont loin d'y être aussi satisfaisants et les crues du fleuve se font sentir jusque dans l'intérieur du fort.

L'arrondissement de Chaudoc comprend treize cantons et cent-trois villages.

L'*arrondissement* de Sadec, chef-lieu Sadec, à 250 kilomètres de Saigon. — Poste militaire. — Inspecteur.

Neuf cantons et cent villages.

Marché des plus importants.

Les femmes de Sadec passent pour les plus belles de la Cochinchine. On dit qu'elles sont l'objet d'un commerce analogue à celui de la Turquie et de certaines places de l'Orient.

L'*arrondissement* de Ba-Xuyen, chef-lieu Soc-Trang, à 350 kilomètres de Saigon.

Inspecteur.

Onze cantons et cent-quarante villages.

Province d'Ha-Tien

Cette province a dû occuper le premier rang, à l'époque où son port, accessible aux grandes jonques, lui donnait une importance commerciale qu'elle a perdue peu à peu. Aujourd'hui, presque dépeuplée, elle reprendra peut-être sous notre influence la place qui lui revient.

Les côtes d'Ha-Tien, malheureusement dangeureuses, sont flanquées d'îles généralement inhabitées, mais fréquentées par de nombreux pirates. Celle de Phu-Quoc forme un canton de maigre importance.

Des montagens granitiques bordent la province du côté de la mer, d'où elle s'étend en un long ruban jusqu'aux frontières du royaume du

Cambodge. Elle atteint une longueur de 50 lieues environ. La race cambodgienne y contribue, par sa présence, à donner à cette partie de la Cochinchine une physionomie à part.

Le fameux canal de Vinh-Té, qui la relie au grand fleuve, fut créé de toutes pièces par les vaincus au bénéfice des vainqueurs. Plus de 4,000 Cambodgiens trouvèrent la mort dans l'épidémie de fièvres pernicieuses qui s'abattit sur les travailleurs.

La province d'Ha-Tien compte près de 55,000 habitants, et l'on ne saurait y rencontrer plus de 2,000 hectares de terrains cultivés.

Elle comprend deux arrondissements : celui d'Ha-Tien et celui du Rach-Gia.

L'*arrondissement* d'Ha-Tien, chef-lieu Ha-Tien, à 620 kilomètres de Saigon.

Commandant militaire. — Inspecteur.

Ha-Tien est un petit port divisé en deux parties, par une rade circulaire, sur les rives de laquelle sont situés les deux côtés de la ville ; cette rade est coupée transversalement par un grand banc qui découvre à mer basse; son chenal est étroit, obstrué par des hauts fonds ou bancs de sable et de nombreuses pêcheries. Sa profondeur ne dépasse pas 6 mètres à mer haute. Elle est entourée d'un cercle formé par des montagnes de 300 à 400 mètres d'élévation, qui l'abritent des vents régnants, et en font un excellent mouillage, un port sûr où les navires n'auraient à craindre aucun accident.

La citadelle occupe sur la rive droite un terrain plat, marécageux, dominé par une éminence, de 50 à 60 mètres de hauteur, qui la dé-

fend contre un coup de main de l'intérieur. Elle est vaste et munie d'un réduit. Le casernement, en torchis, est bas, obscur, humide, froid, malsain. De vrais marais peuplés de nénuphars et d'une végétation sous-marine, des trous à caïmans, des fossés bourbeux existent au milieu de l'enceinte. Par contre, à l'extrémité du chenal, se dresse un mamelon, sur lequel les Annamites ont construit un fort elliptique qui commande le large, le chenal, la rade et la citadelle. La mer vient se briser sur les rochers qui servent d'assises à ce monticule. On respire là à pleins poumons. Ce point nous parait admirablement propre à l'installation d'une caserne pour nos soldats, qui y seraient à l'abri de la fièvre qui les décime dans la citadelle.

L'eau des puits de la rive droite est mauvaise, chargée de glairine. Il faut s'approvisionner de l'autre côté de la rade; encore l'eau qu'on y puise est-elle légèrement crayeuse.

Le port d'Ha-Tien (port chinois) est habité par une population presque complétement croisée, que les Annamites désignent sous le nom de *Cactiou*, provenant des premiers Chinois qui s'y étaient établis autrefois, et qui laissèrent une descendance nombreuse dont le type a persisté.

Cinq cantons et vingt-deux villages.

L'*arrondissement* du Rach-Gia, chef lieu Rach-Gia, à 450 kilomètres de Saigon.

Inspecteur. — Marché important. — Poste militaire.

Six cantons et cent-deux villages. Centre de commerce des plus actifs.

Poulo-Condor.

Il faut ajouter à nos possessions sur le continent, l'île de Poulo-Condor, point avancé, d'une importance maritime incontestable en cas de guerre.

Nous en avions fait primitivement un lieu de déportation pour les rebelles et les malfaiteurs.

Petit port. — Poste militaire.

CLIMAT. — Deux saisons : la saison sèche et la saison humide. Du 15 novembre au 15 avril et réciproquement.

Les vents qui règnent pendant ces deux époques sont ceux de la mousson N.-E. pendant la saison sèche, de l'E. à l'O. par S. ; et ceux de la mousson S.-O. pendant les pluies.

Les différences de température pendant les deux saisons, presque nulles pendant le jour, deviennent plus sensibles la nuit.

Le thermomètre varie ordinairement de 33 à 36° à l'ombre, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

A 4 heures du matin, sa moyenne annuelle est de 24 à 25° ; et de 44° à 1 heure de l'après-midi.

Le baromètre varie de 754 à 756 comme moyenne. Il est monté à 759 et descendu à 753, en 1867.

Le degré d'humidité de l'air a oscillé entre 55 et 89, pendant la même année.

Pendant la mousson de S.-O., le ciel est toujours chargé de nuages qui interceptent les rayons

solaires ; les pluies quotidiennes, parfois très abondantes, empêchent la terre de se réchauffer autant que dans les autres régions tropicales du continent ; le refroidissement nocturne est presque insensible.

La mousson de N.-E. amène la fraîcheur des nuits, sans tempérer pour cela la chaleur du jour. Le rayonnement nocturne est alors considérable, le thermomètre accuse souvent + 17° + 18° + 19°, pendant les nuits de décembre, janvier et février. Aussi les maladies intestinales revêtent toujours à cette époque une forme plus grave, la dyssenterie principalement. C'est encore le moment où le choléra se montre dans toute sa vigueur, et où les fièvres intermittentes appauvrissent le plus l'économie.

ANNAMITES

ANNAMITES

Les habitants de la Cochinchine française offrent le type particulier à la race jaune : teint cuivré, pommettes saillantes, yeux obliques et bridés, nez épaté, lèvres épaisses.

Les deux sexes ont des différences peu remarquables dans leur costume. Ils portent les cheveux longs, relevés en chignon derrière la tête ; une abondante et longue chevelure est chez eux, comme chez nous, une beauté qui entraîne l'emploi des faux cheveux, des fausses queues. L'insouciance, qui est le fond de leur caractère, se trahit sur leur extérieur tout comme aussi la vanité qui les distingue. Ordinairement vêtus d'habits malpropres, sous lesquels ils cachent leurs téguments huileux et sales, ils étalent follement par dessus leurs loques quelque morceau d'étoffe brillante.

L'habitude de mâcher le bétel donne à leur bouche un aspect hideux ; leurs dents noircies,

leur salive de couleur sanguinolente constituent pour l'Européen non prévenu, un ensemble repoussant. Il ne serait cependant pas impossible que cette coutume, très répandue dans l'extrême Orient, n'ait eu, dans le principe, un sentiment de coquetterie pour mobile, et tout le monde a pu remarquer que chez les jeunes gens qui débutent, la salive chargée de matières colorantes, vient donner aux lèvres une teinte carmin du plus bel éclat. Mais l'abus du bétel, qui revêt les dents de cette couche noire dont l'effet rend la physionomie si étrange, est encore la source de plusieurs maladies de la bouche : fistules salivaires, cancers de la langue, de la parotide, etc.... Le bétel et la noix d'arec mâchés seuls ensemble, procurent une sensation de fraîcheur agréable. Leur usage exclusif ne nous paraît point susceptible d'être suivi de grands inconvénients, sauf l'excitation naturelle des glandes salivaires. C'est à la chaux qu'on fait intervenir dans la préparation de la chique, que nous devons attribuer les mauvais résultats que nous constatons.

En général, de petite stature, les Annamites sont maigres, peu propres aux travaux de force. La taille des femmes est encore moins élevée que celle des hommes.

Les deux sexes sont, pendant leur jeunesse, d'une constitution délicate. On rencontre tous les jours des jeunes gens âgés de 20 ans auxquels on ne saurait en donner plus de 15 à 16.

Quelques mois suffisent d'ordinaire pour leur faire acquérir leur développement définitif. Cette particularité n'aurait-elle pas son explication dans ce fait bien avéré que les enfants vivent dans une oisiveté presque absolue ? Point de jeux, qui activent la croissance en exerçant le système musculaire ; la danse, la gymnastique leur sont inconnues. Leurs amusements sont calmes, quand ils ne consistent pas uniquement dans le maniement des cartes et autres jeux d'argent.

Intelligents, paresseux et moqueurs, ils ont en eux les germes d'un grand nombre de vices.

La population de la Cochinchine est d'humeur douce, obéissant, en général, facilement au maître qu'elle craint. Son indifférence en matière de religion, explique un peu son indifférence apparente en politique. Mais il faut se défier de cette somnolence qui cache souvent des passions qui éclatent tout-à-coup, d'autant plus terribles dans leurs manifestations, qu'on ne les avait pas soupçonnées.

Les Annamites sont essentiellement cultivateurs. L'exploitation de leurs richesses agricoles était faite par les Chinois, bien avant que nous ne fussions venus nous mêler de leurs affaires. La pêche est une de leurs principales industries : ses produits rapportent des bénéfices immédiats. Presque tous les villages riverains se livrent à cette occupation, qui a encore pour conséquence de créer des mariniers qui

pourraient être un jour de précieux auxiliaires pour nos bâtiments.

Quelques auteurs qui ont écrit sur la Cochinchine ont cru pouvoir faire remarquer que les vieillards y étaient rares, que l'âge de 50 ans y était considéré comme une période avancée. Ce fait est loin d'être exact, et nous pouvons tous citer aujourd'hui des exemples de vieillesse beaucoup plus grande. Les femmes cependant vivent moins longtemps que les hommes : cela tient à ce qu'elles sont usées de bonne heure par les fatigues de nombreuses maternités et par les rudes travaux auxquels on les soumet. Dans les campagnes, ce sont elles qui ont la charge de certaines cultures, en dehors de leur ménage ; elles partagent ailleurs avec les hommes la pénible existence que comporte le batelage, le séjour permanent des sam-pans, le maniement des avirons et des engins de pêche. Mais, dans les villes, il n'est point rare de rencontrer de vieilles *batendah*.

Les habitations sont partout en rapport avec la richesse des indigènes. Dans les marchés importants, les maisons construites en bois de belle qualité, recouvertes en tuiles, fermées de murs en torchis blanchis à la chaux, sont rangées en ordre passable autour de la halle et de la Pagode. Dans les petits villages, on se contente de

paillottes, fabriquées, sans frais, avec la paille de riz, les feuilles de bananiers et de cocotiers. Le palétuvier, l'aréquier, le bambou sont employés concurremment dans la confection de ces cases, dont la durée n'excède pas deux ou trois ans.

Le régime alimentaire des Annamités est loin d'être suffisant, sous un climat aussi énervant. C'est peut-être une des premières causes de la mollesse de cette race chétive.

Le riz, le poisson salé ou frais et la viande de porc, sont les bases de leur alimentation.

Il leur est défendu, par une loi, de tuer les buffles qui doivent être conservés rigoureusement pour les besoins de l'agriculture.

Ils n'ont d'autres boissons que l'eau, les infusions de thé et le reou (alcool extrait du riz).

Le laitage et les œufs leur inspirent du dégoût. Il est à présumer que le soin avec lequel nous recherchons ces aliments leur donnera peu à peu l'idée d'en user eux-mêmes.

Nos nationaux, qui ont eu des Annamites à leur service, ont tous pu vérifier que notre pain était d'abord avidement mangé par ces indigènes, mais que bientôt ils revenaient avec empressement à leur plat de riz favori. Notons cependant leur goût prononcé pour le biscuit de ration.

Le nuoc-mam est l'assaisonnement indispensable de toute leur cuisine. Ils le préparent en

mettant pendant dix jours du riz à fermenter avec du poisson dans de l'eau salée. Ce liquide ressemble assez de loin à de la saumure d'anchois. Il relève le goût des mets cuits à l'eau simple, mais il faut être Cochinchinois pour en user.

La farine de riz est utilisée de diverses manières dans le répertoire des vatels annamites. Elle sert à couler de petites granules sphéroïdales qui les feraient prendre pour du tapioca par un œil peu exercé, ou encore une pâte, dite vermicelle chinois, qui peut se manger en potages ; des gâteaux en forme de crêpes, qui se débitent au coin des rues et se confectionnent devant l'acheteur, etc...

Les espèces du règne végétal consommées dans l'alimentation indigène, sont nombreuses : les tomates, les navets, plusieurs sortes de pois, les haricots qui sont délicieux, surtout ceux de Baria, les ignames, les ciboules, l'échalotte, l'ail, une espèce de chou, la moutarde, la blède, le maïs, le piment, l'aubergine, etc.

Ils affectionnent une salade composée de germes de haricots mélangés avec des chevrettes, et parfumée avec la feuille d'une plante aromatique, dont nous regrettons d'ignorer le nom français.

Nous avons importé avec succès en Cochinchine de nombreuses espèces européennes qui

ont enrichi le sol de nos possessions, et dont nous apprécions la valeur : radis, choux d'Europe, asperges, pois, laitue, scarole, chicorée, céléri, cerfeuil, persil, betterave, etc.

La pomme de terre et les oignons ont résisté aux tentatives d'acclimatation. Mais la Chine fournit ces produits en quantité suffisante à la consommation.

Comme les enfants ou les personnes dont le système osseux est faible ou malade, les Annamites consomment beaucoup de sucre. L'industrie sucrière est néanmoins peu avancée chez eux. La canne, mal cultivée probablement, pousse en tiges frêles et pauvres en eau. Il appartient aux hommes spéciaux d'étudier les causes de cette imperfection et d'y porter remède. Trois qualités de cassonnade se vendent dans le pays ; aucune d'elles ne souffre la comparaison avec les produits de la Chine ou de Bourbon.

Si, maintenant, nous passions en revue les variétés du genre animal que l'on rencontre en Cochinchine, et qui font les délices des tables européennes, on aurait à bon droit lieu de s'étonner du peu de progrès des Annamites en cuisine. Le chevreuil, le lièvre, le paon, la perdrix, la caille, la tourterelle, le pigeon, la poule-d'eau, la sarcelle, la bécassine, l'alouette, le pluvier, le vanneau, etc., sont des pièces com-

munes dont quelques mandarins savent seuls estimer le haut goût.

Les volailles, poulets, sont, de la part des Annamites, l'objet d'une crainte bizarre, basée sur un préjugé national, qui veut que celui qui mange du poulet voie sa peau devenir semblable à celle de l'animal. Combien de gens parmi nous qui auraient la chair de poule !

On a beaucoup parlé du goût des Chinois et des Annamites pour la viande de chien. Le fait est vrai. Nous avons assisté à des repas de cette nature, et nous pouvons dire que si nous étions impressionné désagréablement, c'était moins par la vue de la chair du quadrupède fidèle, que par la simplicité de sa préparation. En effet, après l'avoir raclée préalablement comme un porc, ils embrochent la bête sans autre formalité, et l'exposent sur le feu qui doit la rôtir, sans la vider ! Comment participer à un pareil festin ? Cependant les commensaux se pourlèchent absolument comme pourraient le faire de rabelaisiens convives devant un gigot cuit à point !

La chair du caïman est une friandise que se réservent les mandarins ! Ils ont des viviers dans lesquels ils entretiennent plusieurs de ces sauriens à la fois, afin de n'être pris au dépourvu,

dans les cas fortuits. Ils font subir au monstre, avant de le manger, un jeûne préalable de deux ou trois mois.

La graisse de porc est employée exclusivement dans la cuisson des aliments indigènes. L'huile de ricin, malgré les hyperboliques récits de quelques voyageurs, n'entre que dans la préparation de certaines pâtisseries, comme on le fait de la rhubarbe chez les Moscovites.

Le temps viendra certainement où l'hygiène alimentaire des indigènes s'améliorera sous l'influence de notre exemple et des besoins que nous leur aurons créés, et ce ne sera pas un des moindres bienfaits de notre civilisation.

Si les Annamites se nourrissent mal, ils n'apportent également aucun souci dans leur mode de couchage habituel. Dans la classe pauvre, on dort n'importe où, à l'abri ou au grand air, avec une natte pour couverture et un morceau de bois pour oreiller. Dans la classe aisée, le grand luxe consiste dans le moustiquaire et le matelas en portefeuille du Cambodge, d'une épaisseur de quelques centimètres. Cette manière aussi primitive de se coucher, entraîne forcément l'obligation de rester vêtu. Aussi nos Cochinchinois conservent-ils leurs vêtements nuit et jour collés à leur corps, jusqu'à ce qu'ils tombent à peu près d'eux-mêmes. La malpropreté qui les caractérise est indescriptible ! Elle engendre la vermine et des maladies cutanées dont fort peu de vieillards sont exempts.

L'usage du tabac est très répandu en Cochinchine. On le mâche, on le fume. L'habitude de la cigarette est aussi commune chez les femmes et chez les enfants que chez les hommes faits. Le tabac que consomment certains mandarins, contient du datura stramonium (1 feuille p. 30.)

L'ivresse y est, comme partout, un penchant auquel on s'abandonne facilement. L'opium et

l'alcool sont les moyens employés d'ordinaire à cet effet ; les fumeurs d'opium sont loin d'être rares parmi les Annamites qui tiennent cette coutume des Chinois qui la leur ont propagée. Ils faisaient, avant notre occupation, un usage exclusif de leur alcool de riz. On en voit aujourd'hui qui ne dédaignent pas le vin et recherchent l'absinthe, résultat premier et fatal de la civilisation.

Les Annamites ont adopté les mesures de temps des Chinois.

Ils divisent l'année en douze ou treize mois lunaires, et le mois en trois périodes de dix jours. Le jour est de douze heures, dont la première correspond à nos onze heures du soir ; il se subdivise en trois parties de quatre heures appelées *khac*. La nuit comprend cinq divisions appelées *canh*. Une période de soixante ans constitue le grand cycle qui se subdivise en cinq périodes de douze ans ; le soixante-seizième cycle de l'ère chinoise est commencé depuis 1864, et se trouve dans sa cinquième année.

Les maîtres d'école qui enseignaient la lecture et l'écriture aux jeunes enfants, avant notre établissement, faisaient tracer sur le sable les caractères chinois usités dans la reproduction du langage. Nous avons fondé, dès le principe, des Ecoles chrétiennes, dirigées par des Frères, où l'on n'enseigne que les caractères latins. Il est permis de penser que la vulgarisation de cette méthode est destinée à nous rendre incessamment de grands services, tant dans l'étude de la langue que dans celle de l'histoire d'un peuple digne de notre intérêt, auquel nous attachent des liens si nouveaux.

La religion suivie en Cochinchine est une sorte de bouddhisme, mélangé aux doctrines philosophiques de Confucius. Les indigènes ne célèbrent pas de grandes fêtes religieuses comme les peuples qui aiment les manifestations extérieures du culte. Leurs pagodes sont ornées dans le genre des pagodes chinoises, et entretenues par les soins du Conseil municipal de chaque commune. Le respect des morts, des ancêtres, est la vraie, ou pour mieux dire, la seule religion qu'ils pratiquent. Chaque famille a, dans sa maison, un autel à cet usage. Les morts sont enterrés dans le voisinage des habitations; aussi rencontre-t-on des tombeaux un peu partout dans la campagne, là où il y a des villages et des cases isolées. Les fosses, peu profondes, sont recouvertes de monuments funèbres, ou d'une simple éminence en terre, selon la position de fortune du défunt. Les beaux tombeaux sont enduits d'une matière qui durcit à l'air et résiste victorieusement aux pluies torrentielles de ces latitudes. On l'obtient par le mélange à la chaux d'un suc retiré par l'ébullition de certaines plantes (laurinées). Le produit résultant de ce mélange est une espèce de *stuc*, sur lequel ils appliquent leurs peintures, légendes, sentences, etc.

Les médecins annamites sont les élèves de la médecine chinoise, qu'ils apprennent dans les livres venus de Canton. Ils jouissent d'une

considération qui est loin d'être nulle ; ils comptent au rang des notables, et nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater leur influence. Ils préparent eux-mêmes les remèdes qu'ils vendent. Leur matière médicale se compose de plantes en général : certains minéraux cependant et quelques métaux font partie de leur bagage scientifique.

La musique instrumentale est peu cultivée en Cochinchine, malgré le chantonnement du langage. Les Annamites aiment néanmoins le théâtre où presque tous les rôles sont chantés. Mais le tam-tam est l'accompagnateur exclusif des acteurs, et sa monotonie bruyante n'est pas faite pour flatter des oreilles délicates.

Le violon chinois à deux cordes et la flûte sont leurs seuls instruments. En somme, ils ont peu d'aptitude pour un art qui a été en honneur chez les peuples les plus reculés. Un instant, nous avions pu croire que cette absence de goût tenait à l'imperfection de leurs moyens matériels, et nous avions espéré que l'audition de nos musiciens français viendrait tout à coup leur révéler leur faiblesse, et exalter leurs sens. Vainement. Nos artistes font retentir les échos de Saigon, depuis bientôt dix ans, et c'est à peine si quelques gamins sifflent médiocrement l'air de la Retraite.

Les pièces qu'on joue dans leurs théâtres, sont presque toutes tirées du répertoire chi-

nois (1). La plupart du temps, ce qu'on y débite est lettre close pour les acteurs et pour les auditeurs. Néanmoins, parmi le nombre, il en est quelques-unes composées en annamite vulgaire, qui sont fort goûtées par le public. Celles-là sont en général comiques et assaisonnées de plaisanteries qui provoquent de bons gros rires. Nous en avons entendu une entr'autres qui était une charge dans le genre de la *Mère Gigogne*; et, détail qui donnera une idée juste de l'esprit de ce peuple, nous faisons souvent les frais de cette gaîté franche. Habiles à saisir nos travers sous leur côté grotesque, leurs comiques nous chargent sans façons, tout aussi bien que les nôtres en usent à l'égard de nos voisins les Anglais; et l'effet produit sur les spectateurs est absolument le même.

Nous ne terminerons pas ces notes, sans doute incomplètes, sans mentionner les peines infligées aux coupables et autorisées par le code anna-

(1) Le théâtre n'est pas en Cochinchine, ce que l'on pourrait s'imaginer, d'après ce qu'il est en France. Le public y est admis gratuitement. Ce sont les mandarins qui paient les artistes qu'ils louent, que ceux-ci soient domiciliés dans leurs arrondissements ou qu'ils soient troupes de passage. — Il n'y a pas de local affecté spécialement à ces représentations, qui se donnent en plein marché ordinairement ou dans une baraque dressée à cet effet.

mite: la prison, les verges, la cangue, la pendaison, la décapitation et la mort lente avec toutes ses horreurs.

Nous ne voulons point nous appesantir sur la description de ces divers supplices, mais nous ne saurions passer sous silence une croyance singulière, qui serait peut-être une explication raisonnable de la tranquillité et du sang-froid avec lesquels les Annamites condamnés à être pendus se laissent passer la corde au cou. Nous en avons tous fait la remarque. Les Annamites sont convaincus que lorsque la tête n'a pas été séparée du tronc, ils doivent revivre dans l'Eternité; et cependant, contraste bizarre, ils placent, de même que les Chinois, le siége de l'intelligence dans la cavité abdominale: (*Boum nieuhe*, ventre penser.)

La décapitation est considérée par eux comme une peine très grave, et comme une mort qui les plonge à jamais dans le néant. Le gibet n'ayant point ces conséquences, ils peuvent l'affronter sans terreur. Cette croyance est tellement enracinée dans leur esprit, qu'on a vu des gens poussés par des haines personnelles, trancher eux-mêmes la tête à des pendus, pour n'être pas exposés à les retrouver plus tard dans la vie éternelle.

L'industrie des indigènes n'est pas beaucoup plus avancée que leur art culinaire, mais certaines professions sont arrivées néanmoins à un degré de développement tel, qu'il leur reste peu de progrès à faire pour se mettre au niveau de leurs pareilles, chez les autres peuples.

La chaux est l'objet d'une fabrication spéciale, pour laquelle les Annamites emploient les coquilles terrestres, marines ou fluviales dont ils se nourrissent préalablement (huîtres, escargots, moules, palourdes, les coraux, etc.) Un grand four, chauffé à une température élevée, est le seul appareil nécessaire à cette opération.

Les nattes et les salaccos sont confectionnés par les habitants de certains villages pauvres, et dirigés ensuite sur les marchés pour y être vendus. Dans la province de Mitho, dans celle d'Ha-Tien, surtout, les nattes sont recherchées pour leur finesse et leur beauté.

La province de Mitho fournit encore les meubles en rotin, fauteuils, canapés, chaises, tabou-

rets, cages, etc., objets d'un prix modique, d'une durée assez longue, et d'un usage commode.

Les bois d'ébénisterie sont travaillés par les ouvriers de Vinh-Long avec une supériorité relative. Des buffets sculptés en relief, des boîtes à bétel, dont les angles sont ornés de coins métalliques, sont leurs ouvrages les plus ordinaires. Certains tourneurs en bois se font aussi remarquer par leurs travaux, quelquefois pourvus d'une élégance incontestable.

Les charpentes des pagodes et des habitations des riches mandarins, sont généralement construites avec un art particulier, cette branche de l'industrie indigène ayant acquis une très grande perfection.

Les incrustations de nacre sont exécutées souvent par de fort habiles ouvriers. On cite ceux de Cho-Quan pour leurs chapelets, crucifix, boîtes à bétel, etc...

Les orfèvres de l'empire d'Annam sont presque aussi avancés dans leur art que ceux de la Chine. Ils fabriquent les bijoux, les orne-

ments dont aiment à se parer les individus des deux sexes : bracelets, colliers, épingles à cheveux, peignes, boucles d'oreilles, bagues, etc. Cette industrie, dans l'enfance, à côté de ses rivales en Europe, livre cependant des produits qui ne manquent ni d'originalité, ni de grâce. La plupart des orfèvres sont doués d'une faculté d'imitation qui leur permet de reproduire très exactement les modèles les plus divers. Nous les avons vus imiter à s'y méprendre certains objets de luxe sortis de nos ateliers de France. Ils ignorent l'horlogerie, mais ils ne peuvent dorénavant tarder à l'apprendre, et ils y feront sans doute des progrès rapides.

L'ambre jaune, très recherché et très cher, sort de leurs mains en colliers, en bracelets, en boutons que les femmes sont jalouses de posséder.

Les terres argileuses et grasses sont employées par les tuiliers, les briquetiers, les potiers. Les innombrables constructions qui s'élèvent tous les jours, pour faire face aux besoins de l'Etat et des particuliers, donnent un débouché aux produits de ces travailleurs modestes, qui comptent un nombreux personnel.

Les instruments d'agriculture, de charpentage, sont fabriqués par les forgerons du pays. Ouvriers primitifs ! œuvres à peine dégrossies !

Les teinturiers, profession représentée dans tous les villages populeux, tirent les couleurs qu'ils appliquent du règne végétal (rocou, cochenille, safran, indigo et autres plantes.)

Cultures. — L'influence des saisons agit particulièrement sur la végétation.

Au début de la *saison des pluies*, la température augmente, les orages sont très fréquents; mais la nature se réveille, la terre dénudée commence à se parer : cotonniers, orangers, citronniers, cannelliers entrent en fleurs; c'est l'époque favorable aux semences de riz, maïs, ortil de Chine, etc., aux plantations. On cueille les ananas, les mangues, les mangoustans, dès les premières pluies. Le mois de juillet est redouté des agriculteurs, parce que la chaleur de ce mois est très forte et brûle fréquemment les riz. En septembre, les campagnes sont inondées, le riz est magnifique. Les forêts sont dans toute leur beauté et toute leur force.

Vers le 15 novembre environ, les pluies cessent et l'on entre dans la *saison sèche*. La récolte du riz commence et dure jusqu'à la fin de janvier L'indigo, le tabac et autres solanées sont semés dès le mois de décembre. Le repiquage du tabac se fait peu de jours après ; sa maturité est complète en février. La canne, mûre dès la fin de novembre, est coupée en décembre, pour la fabrication du sucre.

Il est évident que la nature du sol, la chaleur, l'humidité, influent plus ou moins sur la flo-

raison des plantes et la maturité des fruits. Les terrains ferrugineux ou argileux sont moins propices, par exemple, aux plantations qu'un sol sablonneux.

Les plantes d'Europe souffrent de la quantité d'eau qui les noie, pendant la saison des pluies; elles préfèrent la saison sèche, mais demandent à être alors couvertes, et arrosées régulièrement.

L'huile de coco se fabrique pendant toute l'année. Il y aurait un livre à faire sur les ressources inouïes que les indigènes de toutes les régions tropicales trouvent dans la présence de leurs cocotiers. Tout est utilisé dans cet arbre précieux : racines, écorces, tronc, branches, feuilles, fruits, liqueur. A lui seul il donne nourriture, boisson, vêtements, habitations, cordes, ustensiles, éclairage ; et il pousse partout sans soins ni surveillance.

On peut résumer en quelques mots les diverses phases de la culture du riz : labourer et semer ; trois mois après, arracher et repiquer ; quatre mois plus tard, couper et battre.

Un hectare de semis donne jusqu'à 15 hectares de repiquage. C'est l'arrondissement de Phuoc-Loc qui passe pour fournir la plus belle qualité de riz. On évalue à environ 230,000 hectares la superficie des terrains cultivés en rizières, en Cochinchine ; et à 80,000, l'espace occupé par les autres cultures : coton, maïs, bétel, mûrier, tabac, canne, etc.

Les animaux domestiques sont représentés en Cochinchine par les buffles, les bœufs, les chevaux, les porcs, les volailles, etc.

Les buffles, employés au labour, sont aussi attelés à des chars grossiers, ne pouvant porter que de légers fardeaux. Les roues de ces chars méritent cependant une mention particulière. Inhabiles dans le charronnage, les Annamites taillent leurs roues d'une seule pièce, dans le tronc d'un arbre scié perpendiculairement à son axe. Ils choisissent à cet effet les troncs les plus gros de leurs forêts. Nous avons vu très souvent des roues dont le diamètre atteignait 1 mètre 50; mais ces larges surfaces ne présentent aucune résistance et se brisent au moindre choc.

Les bœufs sont très rares dans l'est, ils commencent à se montrer vers les frontières du Cambodge, à Taï-Ninh, Tràm-Bang, et deviennent très communs dans le royaume du Cambodge. Généralement réservés pour l'attelage de carrioles, plus légères et aussi peu solides que les chars à buffles, ce sont de jolis animaux, de petite taille, qui fournissent une bonne viande.

Les chevaux de la Cochinchine sont également courts et bas, à tête un peu forte, carrée;

malgré cela, ils ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance. La poste les emploie pour le service des *tràms*. Les équipages des bourgeois de Saigon sont montés avec ces petits coursiers, qui, bien harnachés, produisent un effet assez gracieux.

Nous avons tenté d'y importer l'âne d'Egypte. Cet animal semble, jusqu'à présent, supporter admirablement le climat ; vulgarisé, il sera un jour la bête de somme par excellence.

L'espèce ovine manque aussi complétement ; les brebis, moutons, apportés d'Aden, ne vivent pas en Cochinchine. Mais il est dans cette espèce, des individus qui s'acclimatent en Amérique , dans des latitudes où les conditions de température et d'humidité de l'air sont à peu près celles de notre colonie. Il ne faut donc pas désespérer de voir avant peu cette intéressante espèce prospérer en Cochinchine.

Le poisson frais, séché, salé, entre non seulement pour beaucoup dans l'alimentation des Annamites, mais il est encore l'objet d'un grand commerce.

Les espèces comestibles que l'on apporte sur les marchés sont très variées. Beaucoup de poissons de mer remontent les fleuves dans lesquels la marée se fait sentir et viennent s'ajouter au nombre, déjà considérable, de la population fluviale Les arroyos contiennent des espèces particulières, très communes, de qualité inférieure, que l'on consomme sur place.

C'est dans la grande famille des clupées, qu'il faut ranger la plupart des poissons de mer, que les pêcheurs salent pour l'exportation. L'*alose*, le *ca-moë*, le *ca-lem*, le *ca-méga* blanc d'argent ou jaune d'or, le *ca-bay*, l'*anchois*.

On sèche et on sale aussi en grande quantité : le *thon*, le *ca-ho*, le *ca-chuoë*, le *ca-suoc*, le *ca-thim*, tous très répandus dans les mers de l'Indo-Chine.

Le *ca-hop*, le *ca-tré*, le *ca-tien* (siluroïdes), le *ca-ro*, le *ca-lac*, le *ca-bong*, le *ca-lop*, le

ca-chiai (pharyngiens) peuplent les arroyos et sont apportés dans des viviers sur les marchés.

L'anguille (*luong*) abonde dans les fleuves, les arroyos, les ruisseaux et la vase des palétuviers.

La *langouste*, les *crabes*, les *chevrettes* sont très communs, et de consommation quotidienne.

Le *ca-lap* est, de tous les poissons d'arroyos, celui qui est le plus abondant : on le prend jusque dans les rizières ; il s'enfonce dans les palétuviers au milieu des vases, et arrive en rampant au pied de ces arbres. Pourvu d'un liquide visqueux qu'il sécrète abondamment, il a la faculté de s'appliquer verticalement au tronc des arbres ; sa tête est aplatie de haut en bas, renflée sur les côtés, et couverte de grandes plaques écailleuses. Son corps allongé, arrondi, marbré de noir sur le dos, est presque cylindrique (ophicéphale.)

Le *requin-marteau* est très répandu dans les environs des embouchures des fleuves ; de petite taille, il n'est pas redouté des indigènes, qui le pêchent et le vendent sur les marchés.

Nous ne quitterons point ce sujet sans parler d'une variété de petits poissons, qui offrent ceci de remarquable, que, mis en présence les

uns des autres, ils se colorent subitement de riches nuances et se battent avec acharnement. Les Annamites les nomment *ca-thia*, les Cambodgiens *treï-crahom*. Comme nos poissons rouges, on les conserve dans des vases en verre, pour jouir plus facilement du coup d'œil de leurs ébats.

Une espèce dangereuse pour les baigneurs circule dans les arroyos et remonte les fleuves à de grandes distances : c'est le *ca-ngoi*, armé d'une mâchoire à bords tranchants, doué de la propriété de se gonfler d'air, quand il est touché. Il s'attaque aux appendices flottants des nageurs imprudents, aux doigts des pieds, etc., et tranche net la partie saisie qu'il avale gloutonnement.

L'étendue des forêts exploitables en Cochinchine, dépasse peut-être deux millions d'hectares. Malheureusement de grandes difficultés provenant principalement du manque de routes, embarrasseront longtemps nos négociants. En outre, les arroyos ne sont pas partout praticables aux trains de bois. L'aspect des forêts, pour qui s'y est avancé, présente des différences remarquables : taillis, steppes, haute futaie, broussailles, massifs, clairières s'offrent tour à tour à l'observation.

La plus grande partie des bois que le commerce pourra utiliser n'a pas encore de noms dans notre langue. Cela tient à ce que l'étude de l'histoire naturelle de notre colonie est encore à faire, car nous ne pouvons douter de la présence dans les autres régions tropicales des espèces que fournit la Cochinchine.

Le bois de mille ans, ainsi nommé par les Annamites et les Cambodgiens, à cause de sa dureté ; le sandal ; les cam-xe, employés en menuiserie ; l'ébène ; une multitude de bois de charronnage et de charpentage ; un bois odorant rouge foncé ; un bois qui devient noir à l'air et qui durcit considérablement une fois travaillé ; une grande abondance de bois précieux pour les constructions, et que les Annamites emploient comme piliers ; tous ces bois ont multiplié

dans nos forêts et ont une valeur qui est destinée à s'accroître.

Les constructions navales utilisent déjà certaines espèces à tronc très droit, à grand diamètre, que les Chinois recherchent pour leurs jonques, et paient fort cher.

On ne compte pas moins de quarante espèces résineuses ou essences diverses dans nos provinces forestières. Les Annamites savent en exploiter quelques-unes ; ils récoltent l'huile des grands *caï-yao*, au moyen d'incisions faites aux troncs à l'époque de la sève, sans altérer la santé de l'arbre incisé qui pousse comme les autres. La résine abonde littéralement dans les régions les plus touffues.

Le rendement en huiles et en résines assure à la colonie un revenu considérable, mais il faut des décrets intelligents qui réglementent l'exploitation, le défrichement, la coupe de ses forêts. Il faut aussi des chemins pour y aborder facilement, et tout cela est encore à faire.

Nous n'avons pas la prétention de signaler toutes les ressources forestières de la Cochinchine, mais nous croyons pouvoir avancer qu'elles sont loin d'être épuisables en peu de temps, et que rien ne presse dans les mesures préservatrices dont il est cependant important de se préoccuper.

Parmi les menus produits des forêts citons

les cornes, les ivoires, les pelleteries — objets d'un commerce avec la Chine,—le bois de chauffage, le rotin, la cire, le miel, etc..., qui, pour être moins précieux, sont cependant dignes de de fixer l'attention.

Sur les marchés de Bien-Hoa, Thu-Dau-Mot, etc..., le daù, le vèn, le huinh, le vap valent 3 piastres, les pièces rondes de 10 mètres de longueur sur 0,40 de largeur. Les mêmes pièces équarries doublent de valeur. Le gô est un des bois les plus chers; pareille longueur de gô, à celle énoncée déjà, aurait une valeur de près de 25 piastres.

M. Roche, ministre de France au Japon, fit, il y a quatre ans à peine, un envoi d'un millier de plants au Jardin botanique de Saigon, dans le but d'enrichir la colonie des espèces qui lui manquent; l'aptitude du sol, sa puissance et sa fécondité faisaient espérer le succès de cette expérience. Parmi les bois envoyés, il faut citer: le camphrier, le mûrier blanc, plusieurs espèces fruitières du Japon, et surtout une grande variété de bois d'œuvre pour l'ébénisterie et la menuiserie. Quelques-uns de ces jeunes plants ont réussi, mais c'est le plus petit nombre. De nouvelles tentatives seront certainement faites dans cette voie, et seront plus heureuses.

On a analysé le poison dans lequel les Moïs trempent leurs flèches, et l'on a cru reconnaître

à cette substance les propriétés de la strychnine. Il y aurait donc, dans les forêts des Moïs, de la noix vomique, et l'arbre qui la produit.

Les abeilles vivent à l'état sauvage dans les forêts où elles ruchent sur les arbres. Leur miel recueilli par les bûcherons est vendu aux médecins annamites qui l'emploient dans le but de masquer la saveur de leurs drogues. Il n'entre pas autrement dans la consommation des indigènes ; mais la cire est d'un usage plus fréquent.

Là où les forêts sont en voie d'exploitation, les bûcherons se construisent de petites paillottes rapprochées les unes des autres, dans lesquelles ils vont prendre leurs repas et faire la sieste, au moment de la plus forte chaleur. Les animaux sauvages, qui circulent la nuit à travers les bois, les ont obligés à chercher le moyen de se mettre à l'abri de leurs atteintes. A cet effet, ils choisissent trois ou quatre arbres peu éloignés et suffisamment élevés, entre lesquels ils établissent, à une hauteur convenable, un plancher au-dessus duquel ils improvisent une toiture en feuillages. C'est là qu'ils se retirent dès avant le coucher du soleil, et d'où ils assistent, impassibles, au concert effrayant que font entendre les fauves. Les bûcherons cultivent souvent de petits jardins et des champs de riz, d'une espèce particulière, qu'on

nomme *riz des bois,* qui pousse et arrive à maturité sans le secours de l'eau, indispensable aux rizières de la plaine.

Mentionnons ici, comme hôte des forêts, une plante inculte, vivace, grimpante, qui, comme fâchée d'être méconnue, choisit de préférence pour se montrer à l'homme, les haies qui bordent les chemins, les troncs des gros arbres à la lisière des bois, qu'elle étreint de sa tige élancée, qu'elle décore de ses fruits énormes, la vigne !

La présence de la vigne dans l'Indo-Chine, n'a rien qui doive nous surprendre : la légende de Noé nous prouve qu'elle est originaire de l'Asie. Mais comment se fait-il que les indigènes n'aient pas cherché à utiliser les monstrueuses grappes qu'elle porte ? Nous avons souvent mangé de ces fruits qui ont un goût âpre et sauvage, que la culture corrigerait bien vite. Nous avons même fabriqué du vin ; et cette expérience, aussi imparfaite qu'elle fut, nous autorise à engager les colons à tirer la vigne de l'oubli qui s'est fait autour d'elle ! Notre vin, grossièrement travaillé, avec des fruits pris au hasard, à différents degrés de maturité, fut trouvé mauvais. Et il l'était ! amour-propre d'auteur à part. Dédaigneusement relégué dans un coin, on n'y songea plus. Cette indifférence causa sa gloire. Deux ans et quelques mois plus tard, il nous prit envie de savoir ce qu'il était devenu, et quelle fut notre

surprise, il était potable, limpide, il avait du feu. Un arrière-goût de bête fauve prenait un peu la gorge après avoir bu, mais, deux ou trois jours après, les dix ou douze bouteilles qui avaient attendu ce grand jour, avaient vécu !

La culture de la vigne, répétons le à nos colons, serait une action méritoire.

Honneur et profit à qui l'entreprendra !

Un très grand nombre de reptiles rampent sur le sol de la Cochinchine, et malgré la réputation vénéneuse de la plupart d'entre eux, nous n'avons jamais eu d'accidents graves à déplorer par leur fait. Le serpent vert passe pour un des plus dangereux. Il est très répandu dans les forêts, mais on le voit également dans les environs des cases et des plantations de bananiers. Nous en avons rencontré très souvent dans le camp des Lettrés ou dans les jardins qui entourent les logements de la rue Catinat. Le serpent boa, le piton affectionnent les séjours humides ; ce sont des espèces inoffensives pour l'homme ; les rats, les grenouilles sont leurs victimes habituelles. Ils ne dédaignent pas le poulet de temps à autre ; mais leur voracité pour les gros et les petits rats qui dévastent les magasins à riz et pour les petits quadrupèdes forestiers, en ferait un auxiliaire utile plutôt que nuisible à l'homme.

Les couleuvres se sont multipliées d'une façon prodigieuse : on en rencontre à chaque pas, dans les montagnes couvertes de forêts, dans les taillis, les fourrés et jusque dans les rizières desséchées pendant la mousson de N.-E. Certains oiseaux de proie leur font une guerre sans merci, comme sans résultats pour leur destruction. Dans les fleuves, on voit nager le

serpent d'eau, qui pousse souvent l'audace jusqu'à s'introduire à bord des bâtiments au mouillage, où il expie sa témérité.

Les scorpions, les cent-pieds pullulent. On est exposé à les rencontrer partout autour de soi : leurs piqûres amènent rarement des suites sérieuses ; des lotions d'eau ammoniacale dissipent ordinairement les accidents en quelques heures.

La chasse est la distraction naturelle des Français en Cochinchine. Les postes militaires établis de distance en distance, sur les différents points du territoire conquis, servent de relais et de but aux chasseurs isolés. Le caractère paisible des habitants des campagnes, leurs mœurs douces quoique incultes, font de ces excursions de véritables parties de plaisir, le plus souvent exemptes de dangers. L'emploi des armes à feu n'est point familier aux Annamites qui les réservaient à l'armement de leurs forts et de leurs places de guerre. A part l'usage des arbalètes, qui sont encore entre les mains de quelques individus des armes de précision, ils se bornent à tendre des filets et des lacs, dans le but de prendre le gibier destiné à figurer sur la table du mandarin ; aussi, dès les premiers jours de notre occupation, cailles, perdrix, pigeons, paons, foisonnaient et se laissaient approcher à moins de quinze pas. On les fusillait à regret. Mais il fallut bientôt entrer en campagne, le gibier ayant fui loin des habitations ; c'est de ce moment que commença la chasse.

La vraie chasse, celle-là ! pas de gardes ni de terrains défendus, pas de jaunes baudriers intempestifs ! l'espace libre, le bois, la plaine et la montagne ! — Des marais un peu partout, des arroyos à traverser, — autant de bains à

prendre avec plaisir sous une brûlante température, — et le canard et la poule-d'eau sont au bout du canon destructeur.

La sarcelle est répandue par milliers sur la surface de la Cochinchine. Nous avons vu des vols de ces aquatiques obscurcir le ciel, lorsque le passage d'une canonnière à vapeur venait, par le bruit de sa marche et de son sifflet, troubler la sécurité dont ils jouissaient. Ces oiseaux *perchent* quelquefois par *centaines* sur les arbres qui bordent les rivières et les arroyos.

Les râles, les poules d'eau, les poules sultanes fréquentent les marais d'eau douce.

La bécassine, l'alouette, le pluvier, le vanneau sont autant de pièces qu'un chasseur aime à trouver sur sa route.

Les environs des ruisseaux, ombragés d'épais fourrés et de buissons épineux, enlacés par des lianes sans fin et diverses plantes grimpantes, abritent le coq et la poule sauvages, les faisans.

Le paon, ce royal gibier, hante les lisières des forêts et se plaît au sommet des arbres les plus élevés : on l'approche difficilement ; aussi faut-il une carabine et l'adresse d'un bon tireur pour s'emparer de ce précieux trophée.

La perdrix de Cochinchine vit isolément par couples ; elle pond, vers le mois de mai, trois

ou quatre œufs, qu'elle cache dans les roseaux qui s'élèvent au-dessus des terrains sablonneux qui avoisinent les marais peu profonds. Elle *perche* très souvent.

La tourterelle et le pigeon vert sont les hôtes des grands banians, sur lesquels ils trouvent une abondante nourriture. Un banian peut être souvent chargé de pigeons, sans que l'œil le plus vif, puisse en discerner un seul, tant leur couleur se confond admirablement avec celle des feuilles vertes, tant ils savent garder la plus complète immobilité.

La caille abonde dans les plaines.

Les espèces qui vivent uniquement sur les bords de la mer et des marais salants, et dont quelques-unes sont des mets recherchés, sont aussi en nombre considérable.

Quand on est tant soit peu admirateur des beautés de la nature ; quand on aime la promenade et la recherche de l'inconnu, rien de plus facile que de remplacer le bâton blanc du voyageur par un fusil à deux coups ; et n'eût-on jamais sacrifié à Saint-Hubert, on devient, en peu de temps, un de ses ardents disciples. Il faut cependant être doué d'une force physique suffisante, d'une constitution capable de résister au climat, avoir assez de présence d'esprit pour se tirer à l'occasion d'un moment difficile ; un peu de confiance en soi, pour se risquer au loin ; se tenir sur la défensive sans affectation et surtout ne jamais maltraiter les inoffensifs, pour n'avoir pas à craindre de représailles. Ces conditions satisfaites, on glisse dans ses poches un bon petit Lefaucheux, et on se met en route.

Les troupeaux de buffles, qui paissent en liberté, doivent être évités avec soin par les chasseurs prudents, car il n'est pas rare de voir ces animaux fondre tout-à-coup sur les Européens, qu'ils menacent de leurs cornes redoutables.

Il est encore une autre bête plus féroce dont il importe de connaître les mœurs, de

voir les traces et de deviner la présence ou le voisinage : le tigre de Cochinchine est en effet de tous les animaux, celui dont on doit le plus redouter la rencontre.

Après quelques études, on arrive bientôt à ne plus confondre ses traces avec celles d'aucune autre bête, et souvent à lire facilement dans l'empreinte qu'il laisse sur le sol certains renseignements importants, tels que son âge, ses actes, et, je dirais presque, sa pensée! L'empreinte, en effet, est petite ou grande, large, profonde ou légère, effleurant le sol ; la distance d'un pas à l'autre indique son allure : il marchait, il trottait, il bondissait, il guettait une proie ou bien il en rapportait une dans son antre. Il nous est arrivé de voir sur le sol, tout le récit de la lutte engagée entre le bourreau et sa victime.

Le rhinocéros et l'éléphant, moins communs que le tigre, existent dans certaines provinces giboyeuses, celle de Bien-Hoa, par exemple ; le rhinocéros est un animal redouté des Annamites.

Il est à remarquer que rhinocéros, éléphant et tigre ne se remisent jamais ensemble dans les mêmes parages. Ils semblent s'éviter tous trois, et là où vous verrez une trace de tigre, vous observerez rarement les empreintes des deux autres.

Le tigre royal, que les Annamites nomment *ong kop* (monsieur le tigre), est le plus cruel des quadrupèdes des Indes-Orientales.

D'une taille plus élevée que celle du lion d'Afrique, à tête ronde, couvert d'une robe d'un jaune vif en-dessus, blanche en-dessous, rayée de bandes noires transversales, doué d'une force prodigieuse, il est la terreur de la Cochinchine. Sa longueur atteint souvent 2 mètres 60, du museau au bout de la queue.

L'effroi qu'il inspire à la population indigène, va jusqu'à la superstition la plus absurde. Incapables de prendre des mesures assez énergiques pour détruire ou éloigner cet hôte redoutable, les Annamites lui élèvent des autels, lui adressent des prières, lui immolent des victimes, à l'égal d'un dieu. Les restes mêmes de son cadavre sont l'objet de leur culte insensé. Le poil des moustaches, les griffes, la poudre obtenue par le limage des dents canines, passent pour des alexipharmaques et sont recueillis précieusement.

De petits autels sont dressés aux abords des villages devant lesquels les Annamites, sur

le point d'entreprendre un voyage à travers la forêt, font brûler des mèches résineuses et vont déposer des offrandes.

Ils tentent cependant quelques efforts pour capturer cet animal.

Des pièges à tigre sont dressés par ordre des maires, et chaque habitant fournit à son tour le porc ou le chien destiné à servir d'amorce. Ces pièges sont composés de pieux très solidement fixés en terre formant, par leur disposition, une souricière de grande dimension dans l'intérieur de laquelle l'appât vivant est attaché de manière à faire jouer une porte à bascule qui se referme sur le tigre au moment où il a saisi sa proie. Ainsi pris, il pousse des miaulements de fureur, des rugissements qui avertissent de sa capture. La population accourt au point du jour, entoure le piège, et, sûre de l'impuissance du dieu, l'accable d'outrages jusqu'à ce que le maire ordonne sa mise à mort.

Une opinion populaire, qui semble confirmée par l'expérience, fait considérer comme désormais inutile, un piège dans lequel un tigre aurait été pris une fois.

Il est une autre manière de tuer le tigre, mais à laquelle on a rarement recours à cause du danger qu'elle présente. C'est la chasse aux rabatteurs, pour laquelle les indigènes se réunissent en grand nombre, se disposent en demi-cercle, et marchent en convergeant vers le centre, point où se trouve un gigantesque filet destiné à envelopper plusieurs animaux à la fois. Il arrive que, furieux de se sentir entouré de tous cotés, le tigre bondit sur ses agresseurs. L'anecdote suivante, quoique ayant un dénoument moins tragique, donnera une idée de ce genre de chasse :

« Le phù-ca vint prévenir le quan-an, qu'un » tigre de la plus forte taille et qui exerçait » ses ravages depuis plusieurs jours dans les » environs de Gô-viàp, venait d'être remisé » non loin de ce village. La veille, il avait un » peu rudement carressé le flanc d'un Annamite ; mais la griffe, heureusement, avait » glissé sur les côtes de l'indigène, qui en fut » ainsi quitte pour une plus ou moins profonde » déchirure.

» Le quan-bô, le quan-àn partirent aussitôt. » Un millier d'Annamites se trouvaient déjà

» sur les lieux, les uns armés de lances ou de
» bambous pointus, les autres de claies égale-
» ment en bambous, d'autres enfin munis de
» tams-tams et d'autres instruments devant ser-
» vir à exciter le courage annamite et effrayer
» la bête.

» On se mit en mesure de cerner l'animal
» dans une enceinte, qu'on ne devait lui laisser
» franchir que sous peine d'avoir sa fourrure
» gâtée, soit par un coup de lance, soit par une
» balle de nos chasseurs. Le cercle vivant ne
» rejoignait pas encore ses deux extrémités,
» que, soudain , une clameur, jointe au bruit
» étourdissant du tam-tam, réveille le tigre.
» Son instinct lui révèle le danger : il veut le
» fuir, et profite du vide laissé par les Anna-
» mites. « La partie est perdue ; il est plus fin
» que vous, ông kop ! » s'écrie une femme an-
» namite qui, pour jouir du coup d'œil, s'était
» prudemment perchée sur un arbre. La partie
» semblait perdue, en effet, quand soudain
» cette bonne femme pousse un cri et , à
» la hâte, descend de son arbre. Le tigre
» venait de se blottir dans sa maison, après
» avoir égorgé son cochon au passage.
» Effrayé par les cris des indigènes, l'animal
» semble paralysé et ne cherche plus à fuir.
» Une nouvelle enceinte est bientôt formée :
» on entoure la maison d'une barricade de
» claie de bambous, derrière laquelle trois
» rangs d'Annamites, armés de lances, se met-

» tent en garde, tandis que d'autres, montés
» sur le toit, cherchent à débusquer l'animal.

» Forcé dans ses derniers retranchements,
» il se montre enfin pour lutter face à face ;
» ses terribles hurlements dominent les cris
» que jettent un millier d'Annamites ; il s'é-
» lance, mais les claies de bambous l'arrêtent
» dans son bond ; c'est en vain qu'il renouvelle
» l'effort, il vient encore se briser contre les
» fatales claies et contre les lances que les in-
» digènes, placés en dehors, lui présentent.
» Dans ce moment de rage, il grave ses dents
» puissantes sur le fer de plusieurs de ces lan-
» ces, mais, vaincu déjà, le cercle se resserre
» et l'étreint. Placés au premier rang, nos
» chasseurs ne peuvent le tirer dans la crainte
» de tuer des Annamites ; le coup de grâce lui
» vient enfin d'un arbre où plusieurs matas,
» armés de carabines, étaient montés.

» Quoique tué sur le coup, la terreur qu'il
» inspire encore aux Annamites est telle qu'ils
» n'approchent de lui qu'avec effroi et ne le tou-
» chent que lorsqu'ils ont eu le temps de se
» convaincre que le tigre est bien mort. »

L'éléphant, poussé par les inondations du Cambodge, vient souvent chercher un refuge jusque dans la province de Bien-Hoa, ou celle de Saïgon, dont le terrain moins humide, en certains lieux (Bien-Hoa, Baria, Taï-Ninh), lui fournit une abondante nourriture et des abris assurés. Cet animal voyage toujours en troupes de plusieurs familles.

Les agriculteurs sont atteints dans leurs récoltes par le passage des proboscidiens, qui foulent et mangent les riz, les jeunes pousses, déracinent les arbres, etc., et ne sont pas toujours inoffensifs, comme le prouve le récit suivant, que nous empruntons, ainsi que la précédente anecdote, au *Courrier de Saigon* :

« On nous adresse de Baria les détails sui-
» vants sur une agression dont un détachement
» d'infanterie a été récemment l'objet de la
» part d'une troupe d'éléphants.

» Je faisais dernièrement partie d'une recon-
» naissance composée de soixante-dix hommes,
» y compris quelques Annamites. Nous venions

» de nous engager dans un sentier difficile et » étroit, dans lequel nous ne pouvions marcher » qu'homme par homme. A notre gauche était » un lac bourbeux, d'une longueur de 150 » mètres, et à notre droite se trouvaient des » brousses impénétrables.

» Il était quatre heures du matin et l'obscu- » rité de la nuit augmentait beaucoup les diffi- » cultés de ce passage.

» La lueur incertaine d'une torche guidait » seule notre marche dans cette solitude.

» Pourtant nous marchions vigoureusement, » car il s'agissait de surprendre une bande de » rebelles qui nous était signalée.

» Tout-à-coup, nous entendons à notre droite » des éléphants s'avançant vers nous en pous- » sant de grands cris ; nous avions vu tant de » fois passer à nos côtés ces herbivores inof- » fensifs, sans nous faire le moindre mal, que, » sans nulle hésitation, nous continuons notre » marche. Mais le bruit devient de plus en plus » terrible et rapproché. Les éléphants sont fu- » rieux de ce que, par notre position, nous les

» empêchons d'aller boire dans le lac. Ils ne
» sont plus bientôt qu'à trente mètres de nous, et
» il est impossible, par cette nuit sombre, dans
» ce sentier étroit et marécageux, d'éviter leur
» attaque.

» L'ordre alors est donné de faire feu et de
» tirer en l'air, afin d'effrayer seulement nos
» ennemis sans les blesser pour ne pas les ren-
» dre plus furieux. Mais ils s'avancent toujours ;
» et les Annamites saisis d'une terreur folle
» poussent des cris lamentables. Il faut à tout
» prix mettre en fuite ces redoutables adver-
» saires ou nous sommes tous perdus.

» Déjà l'avant-garde a les éléphants sur elle,
» et l'arrière-garde, à cent mètres derrière, s'é-
» crie qu'elle est attaquée. Le capitaine qui
» commande le détachement donne alors l'ordre
» de faire feu sur eux. Mais à peine ce dernier,
» qui marche à côté de son cheval à cause de
» la dificulté du sol, a-t-il donné cet ordre,
» qu'il est renversé par terre ainsi que deux
» hommes qui se trouvent près de lui, par la
» chute d'une énorme branche que vient de
» casser un éléphant.

» En cet endroit, le seul point qui soit un
» peu éclairé par la lueur de la torche, présente

» un spectacle effrayant. Une tête énorme d'é-
» léphant s'avance dépassant toutes les autres :
» déjà cet animal a saisi avec sa trompe le che-
» val du capitaine, et le chef de détachement
» ainsi que plusieurs hommes sont renversés à
» moitié dans le marais, à deux pas devant le
» monstre, près d'être écrasés.

» Mais la fusillade bien nourrie et dirigée
» sur l'ennemi qui nous serre le plus près le
» blesse grièvement, et le force à lâcher tout-
» à coup sa victime et à s'enfuir en poussant
» des cris affreux. Cette fuite est le signal d'une
» débacle générale. Tous les éléphants, dont
» plusieurs sont blessés, font demi-tour en
» poussant des mugissements terribles ; dans
» leur course précipitée la terre gémit et trem-
» ble, les arbres craquent et tombent : on aurait
» dit qu'ils déracinaient, dans leur rage, la
» forêt toute entière ; jamais, je crois, je n'ai
» entendu pareil vacarme.

» Cette fuite nous sauvait : quelques pas de
» plus et nous étions tous écrasés, car nos en-
» nemis devaient être au nombre de soixante.

» Nous en étions quittes pour quelques lé-
» gères contusions ; seul, le cheval du capitaine

» avait été tué par une balle au moment où il
» était enlevé par l'éléphant. »

Mais les forêts ne sont pas exclusivement habitées par des hôtes aussi dangereux que ceux que nous venons d'énumérer. Les bœufs sauvages, les sangliers, les *con-naï* (biches, chevreuils, cerfs), se remisent dans les grandes clairières, au milieu des herbes hautes et touffues. Les Annamites excellent d'adresse pour s'emparer de ces divers animaux. Leurs peaux, leurs bois, leurs cornes, sont, dès aujourd'hui, recherchés pour la vente et s'exportent en Chine et en Europe.

Les lièvres, enfin, se plaisent sur les terrains parsemés de petits taillis et dans les steppes qui bordent les cours d'eaux douces.

LES MOÏS

LES MOÏS

Les Moïs occupent les plateaux élevés qui séparent la Cochinchine française du Binh-Thuan. Campés sur le territoire même d'Annam, entourés de tous côtés par les Annamites, ils sont tributaires de la cour d'Hué, qui prélève sur eux certains impôts et les oblige à concourir aux nombreuses corvées en nature dont les Annamites eux-mêmes ne sont pas exempts.

Sous aucun rapport, le Moï ne ressemble au peuple au milieu duquel il s'est implanté. Ce que nous avons entendu dire des Laotiens ne peut s'appliquer à lui. C'est une race à part, transportée là on ne sait comment, on ne sait

d'où, on ne sait à quelle époque. Le type qui se rapproche le plus du Moï, est peut-être celui du Malabar. Le Moï a la chevelure du nègre, tout le reste appartient au Mongol. Sans être d'une forte stature, il est plus grand, plus beau, plus robuste que l'Annamite. De même taille à peu près que le Cambodgien, il n'en a point la laideur, la nonchalance et l'insouciance. Nous n'avons jamais rencontré de Moï ayant de l'embonpoint. Comme l'Annamite, il est dégagé et gracieux dans ses mouvements. L'âge de soixante-dix ans passe pour l'extrême vieillesse chez lui.

Les Moïs sont groupés par tribus ; plusieurs tribus forment un canton, sous l'administration d'un Thong annamite. Ici, très rapprochées ; là, très éloignées les unes des autres, ces tribus sont d'ailleurs flottantes et se déplacent en général tous les trois ans.

L'habitation du Moï se compose d'une seule case, abritant de cent à cent cinquante individus. Cette maison commune est perchée, à trois mètres au-dessus du sol, sur des pieux géométriquement disposés, dans le but de se mettre à l'abri des bêtes fauves, autant que pour des raisons sanitaires. On y arrive par quatre échelles dressées sur les quatre faces. Cette immense demeure n'a que trois compartiments séparés par des nattes, et formant : 1° une ca-

bine pour le chef de la tribu ; 2° une chambre pour les vieillards ; 3° une vaste pièce pour les nombreux membres de l'association. Dans cette espèce de phalanstère on a le plus grand respect pour la vieillesse ; la meilleure discipline y règne ; on n'y trouve pas de mauvais sujets; et si par impossible quelqu'un s'avisait de l'être, les chefs sans doute ne sauraient pas être sévères. L'éducation des enfants y est faite par tous et dès le plus bas âge. La femme n'est point traitée là comme chez les Annamites : on n'a point cherché non plus à l'entourer, comme ailleurs, d'une auréole de poésie. Elle y est tout-à-fait l'égale de l'homme. Cependant elle ne peut pas être le chef de la tribu. Quand elle est enceinte, toutes les prérogatives lui sont accordées : elle dispose de tous et on lui construit avec des nattes un appartement spécial dans l'endroit le plus convenable de la maison commune.

Au milieu même de la case existent des tas de pierres disposés en fourneaux, où se prépare la cuisine comme en plein air ; la fumée s'échappe par de nombreuses ouvertures qui donnent passage à la lumière pendant le jour, à la fraîcheur pendant la nuit, et qu'on obture à volonté avec des nattes.

Du reste, aucun meuble, ni lits, ni tables, ni siéges ; chacun a sa natte dont il use en toute propriété pour dormir ou s'asseoir. Tout l'es-

pace est réservé à d'autres objets, véritable musée d'arbalètes et de mâchoires d'animaux tués à la chasse. Toutes ces arbalètes appartiennent à la communauté : il y en a autant que d'hommes dans le phalanstère ; elles leur sont distribuées comme les carabines à nos soldats. Tel chasseur, selon ses mérites, obtient un arc de première, de seconde ou de troisième classe. Ces engins servent d'ornements à la maison ; ils sont accrochés à la muraille par rangs de grades, et chaque chasseur couche au-dessous de son arc, occupant ainsi la place d'honneur quand il est le plus adroit.

Des cordes étendues d'une extrémité à l'autre de la case dans le sens de sa longueur sont destinées à supporter les mâchoires conquises à la chasse. Il y en avait deux rangées dans une maison de 25 mètres de long à peu près, logeant 71 chasseurs : c'étaient des têtes de panthères, de tigres, d'éléphants, de rhinocéros, de conaïs, de biches, de sangliers, etc... Chaque citoyen est propriétaire absolu de celles que son arbalète a abattues. Ce sont ses insignes, et quand il meurt on les enterre avec lui, afin que si son cadavre vient un jour à être mis à découvert, les passants rendent hommage à son antique valeur.

Cette phalange de Nemrods a une manière particulière de s'installer dans l'endroit choisi à cet effet. C'est généralement au milieu d'une

clairière, sur le bord d'un ruisseau à eaux potables, préalablement déboisée et défrichée par leurs soins, qu'ils élèvent leur maison commune. La combustion des bois qu'ils ont coupés ajoute à la fécondité de la terre déjà si fertile qui leur produit avec abondance et à peu de frais, du riz, du maïs, du tabac, des haricots, des arachides, du coton même; ils cultivent sans peine les vers à soie, élèvent des volailles, des cochons, etc. Leur tabac est très estimé, étant vraiment de qualité supérieure.

A part cela, les Moïs n'ont pas la moindre industrie. Tout leur savoir de ce côté se borne à la construction de la case, dont la charpente témoigne cependant d'un certain génie. Ici, évidemment, ils cherchent avant tout la durée et la solidité, mais ils sacrifient aussi à l'élégance. Dans cette construction tout ce qui pourrait nuire à l'équilibre est supprimé. La part du coup d'œil est une considération secondaire. L'art disparaît devant les lois de la mécanique, et celles-ci sont pleinement observées. Mais, comme cette charpente est vue tout entière de l'intérieur de la case, ils l'ornementent le plus possible. C'est leur unique luxe ; nos charpentiers sont moins artistes ; les Annamites eux-mêmes, qui sont très avancés sous ce rapport dans le charpentage de leurs pagodes, produisent des œuvres inférieures.

Cet édifice, qui se démontera pour être em-

porté quand la tribu émigrera, est composé de pièces jointes par des chevilles de bois. On n'y trouverait pas la moindre parcelle d'un métal quelconque. Le Moï, du reste, ne connaît qu'un métal : le fer, et il ne l'emploie qu'à la confection de ses instruments aratoires et de ses flèches meurtrières.

Les Moïs n'ont de relations commerciales qu'avec les Annamites. Le Chinois, à plusieurs reprises et de mille façons, a bien essayé de traiter directement avec eux, mais les rigueurs auxquelles les Annamites soumettaient le Moï dans ce cas, n'ont pas permis que ces relations s'établissent. C'est qu'il y avait là pour l'Annamite une source de richesses qu'il voulait exploiter seul. Notre établissement de Saigon changera cet état de choses, et déjà, aux marchés de Bengo et d'Ocmoun (province de Bien-Hoa) on voit le Moï, sans crainte de poursuites, s'aboucher avec les Chinois. Les échanges se font sans l'intermédiaire d'aucune monnaie.

Au cœur même du pays des Moïs, là où l'on a pu se dispenser d'avoir des rapports avec les Annamites, le sapèque (1) n'a jamais paru. Produit

(1) Monnaie courante du Chinois, de l'Annamite et du Cambodgien.

pour produit : une mesure de haricots pour une chique de bétel ou une natte; une dent d'éléphant pour un peu de fer, voilà comment trafique le Moï.

Ailleurs, les peuplades sauvages se couvrent ou se parent des fourrures que procure la chasse; chez le Moï, on les abandonne à la putréfactiou. Les plus belles peaux, celles des tigres et des panthères, ne sont utilisées à rien ! Depuis notre arrivée en Cochinchine cependant, l'Annamite trouve quelque avantage à les rechercher pour la vente, et certainement elles ne tarderont pas à devenir une riche matière exportée des Moïs. Malheureusement ils abattent les fauves avec des flèches empoisonnées, ce qui constitue un obstacle à la préparation des peaux.

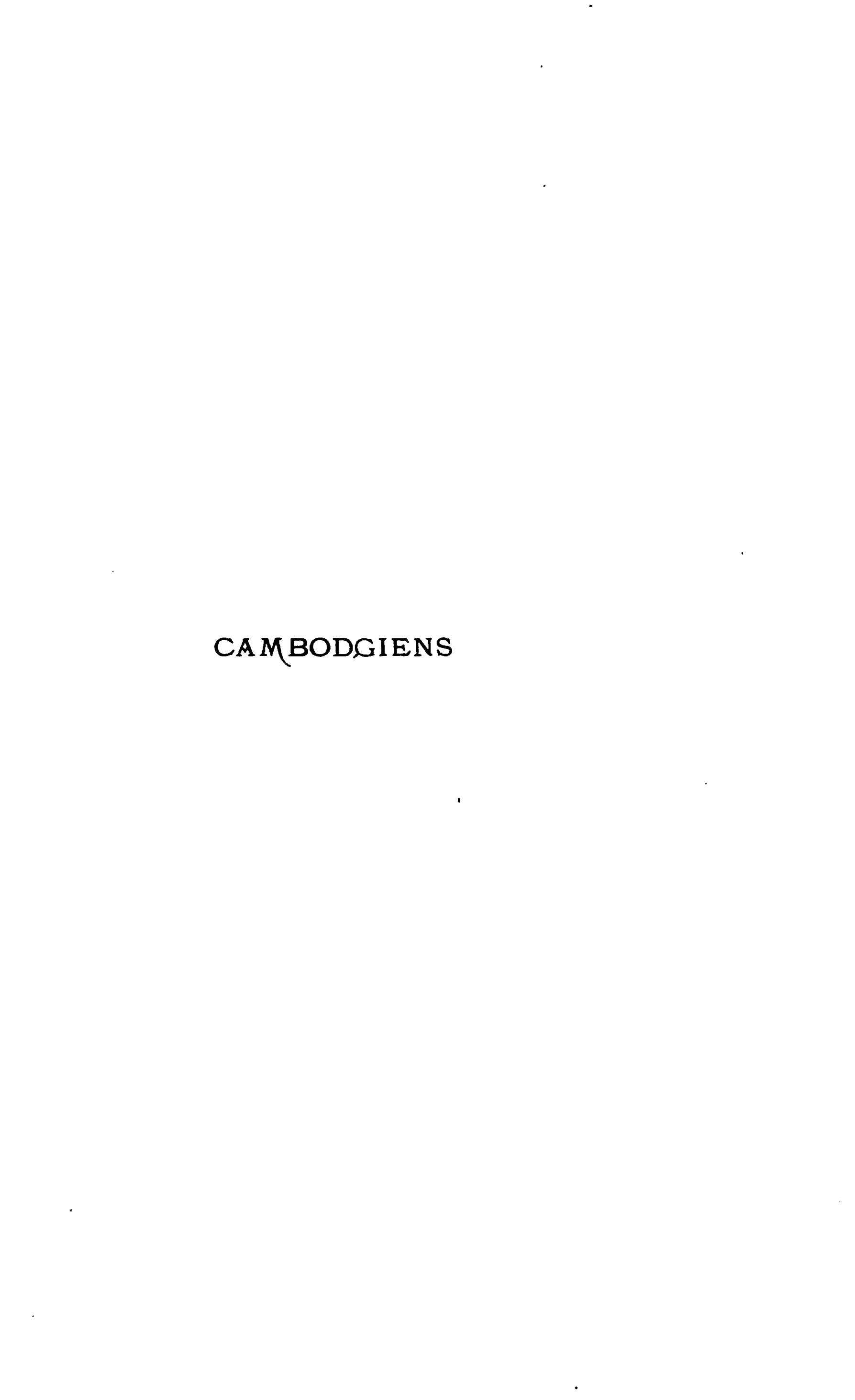
On peut se demander comment le Chinois n'est pas intervenu pour recueillir cette richesse perdue, mais nous savons comment l'Annamite chassait le Chinois de ce pays ; et nous avons pu voir que l'Annamite lui-même ignorait la valeur des fourrures et leur usage.

La douceur du climat des hauts plateaux, dispenserait le Moï de tout vêtement, mais la pudeur lui impose des devoirs qu'il sait remplir.

A cet effet, il emploie les tissus confectionnés par l'Annamite, mais la plus grande économie d'étoffe préside à cette dépense qu'il s'impose. On serait injuste envers ce peuple si on mesurait sa pudeur à l'étendue des surfaces qu'il couvre ! Le Moï est chaste, comme on peut l'être seulement avec des mœurs aussi patriarcales. L'adultère lui est inconnu !

Dans tout ce qui précède, nous avons envisagé une tribu moï, abstraction faite de ses voisines ; mais toutes les tribus se ressemblent, et leurs rapports entre elles sont empreints d'une grande sociabilité : d'une tribu à l'autre, on partage ordinairement les joies et les douleurs, on s'invite à l'occasion d'une naissance, d'un mariage, d'un évènement heureux, à participer à la gaîté commune, tout comme aussi on manifeste son chagrin le jour d'un enterrement, ou de l'émigration d'une tribu.

La clairière est abandonnée après trois ans environ de séjour. La terre s'est un peu épuisée pendant ce temps, et désormais pour la faire rapporter abondamment, il faudrait plus de labeur et de peine ; le Moï aime le travail facile, et ses moyens d'exploitation ne seraient pas suffisants. Aussi, la tribu émigre-t-elle, avec ses buffles, sa maison et sa dernière récolte. Elle arrive au milieu d'une forêt, dans un endroit choisi pour la beauté du site et remplissant d'ailleurs les conditions requises et y forme un nouvel établissement.



CAMBODGIENS

CAMBODGIENS

Sur la rive droite du bras du Meï-Kon, qui remonte vers le lac de Bien-Ho, est située la capitale actuelle du royaume, Pnom-Penh, à peu de distance d'Oudong.

C'est une longue double file de cases en paille ou en torchis, séparées par une large rue, sale et irrégulière, coupée de loin en loin par des fossés profonds par dessus lesquels on a jeté quelques ponts en bois qui tombent de vétusté. Çà et là quelques maisons sans étage, en briques simplement cuites au soleil. Des pagodes, mieux bâties, témoignent par leur antiquité d'une ère de prospérité lointaine et oubliée. Vers le milieu de la ville, et sur un plan postérieur à la rue, le grand Obélisque, monu-

ment dont personne ne peut expliquer l'origine, mais qui ne remonte pas à plus de deux cent cinquante ans. Cet obélisque est construit comme les pagodes en briques et en terre maçonnée. Les deux sphinx qui sont au bas du piédestal font penser à l'Egypte des Memnon!

Singulière destinée que celle des choses humaines! Pas un Cambodgien ne peut satisfaire la légitime curiosité du voyageur en face de cette construction. Est-ce un tombeau élevé à la mémoire d'un ou de plusieurs rois? est-ce un édifice purement religieux? est-ce un trophée militaire?

Cette ignorance générale ne peut se comprendre de prime abord, mais l'explication en est facile lorsqu'on sait que le pays est en proie à des guerres civiles constantes, dans lesquelles le vainqueur ne connaît pas de pitié pour le vaincu. C'est l'application du *vœ victis* dans toute sa rigueur. Le vainqueur égorge tout, femmes, enfants, vieillards; quelquefois il épargne les filles vierges et nubiles. Après le fer, le feu! le feu, qui dévore toute une ville, fond les métaux et engloutit jusqu'aux moindres vestiges dans ses flammes convulsives. Que peut-il rester ensuite? Des monuments éloignés du foyer, dispersés, oubliés dans la destruction, qui attesteront sans doute plus tard, qu'une génération

a vécu près d'eux, mais qui ne transmettront pas toujours la pensée qui aura présidé à leur élévation.

Tel est l'état du Cambodge.

Les habitants de la ville sont: Cambodgiens, Chinois, Annamites, Malais, Siamois, Laotiens.

Chacun de ces éléments hétérogènes vit dans un quartier qu'il s'est approprié. Annamites et Chinois se mélangent volontiers, mais les autres vivent à part, chacun chez soi.

Dans la partie en amont du fleuve s'est établie la gent catholique autour de la mission. Tous ces chrétiens là sont Annamites. En allant vers l'aval, on trouve les Annamites bouddhistes, les Chinois et les Cambodgiens; les Siamois, en petit nombre, ont choisi les environs du palais; les Laotiens vivent dans leurs barques à l'époque où ils descendent le fleuve avec leur provision de poisson salé.

Il serait difficile d'évaluer avec exactitude le chiffre de la population à cause du mouvement

commercial ; nous l'estimons cependant à 12,000.

Le commerce qui se fait à Pnom-Penh consiste en cotons, tabacs, indigos, soieries, ivoires, huiles, essences diverses, poivre, etc. ; sans oublier le riz qui est de toutes les denrées la plus abondante et la plus lucrative. Il est à remarquer que là, comme partout où il y a des Chinois, tout le commerce est dans leurs mains.

La ville continue à s'étendre le long du bras de Chaudoc. Cette dernière partie est habitée uniquement par des Cambodgiens : on voit sur le rivage quelques fours à briques et, à travers les grands cocotiers, de jolies petites cases en bois, appartenant à de riches mandarins et pouvant passer de loin pour maisons de plaisance.

Chaque quartier a sa physionomie propre, mais à cause de la ressemblance et de l'uniformité des cases, un étranger, peu initié aux mœurs de ces contrées, ne verrait certainement qu'un type commun. Cependant, quelle différence entre les Chinois et les Annamites, entre les Chinois et les Cambodgiens ?

Dans le quartier Annamite, on grouille ; dans le quartier Chinois, on vend, on achète : c'est le marché, c'est l'argent avec sa vie et son mouvement ; chez les Cambodgiens, on joue et on dort. La porte du Chinois est ouverte à tous venants ; celle du Cambodgien est close, et, pour la franchir, il faut vaincre la répugnance qu'il a pour l'étranger (*Scaé*, chien).

La grande rue de Pnom-Penh présente, dès six heures du matin, une animation extraordinaire. A droite et à gauche, dans toute la longueur du quartier chinois, s'établissent des bazars étalant leurs marchandises variées, provisions de bouche, ustensiles de ménage, bibelots de toutes sortes, soieries ; c'est le grand marché auquel se rendent tous les paysans des environs pour écouler leurs fruits, leurs légu-

mes, leurs denrées. C'est là que notre œil d'Européen s'étonne de trouver des comestibles dont l'odeur et l'apparence soulèvent le cœur, et qui sont, néanmoins, gloutonnement dévorés par les indigènes. Le marché au poisson et celui de la volaille sont dans une rue collatérale.

A deux heures de l'après-midi, les étalages commencent à disparaître. Vers cinq heures, la foule se tasse par petits groupes compacts de nationalités diverses. Ce sont les joueurs qui se cherchent, se choisissent et conviennent de leurs enjeux, car une partie va se faire, partie formidable qui durera jusqu'à minuit et souvent au-delà.

Au coucher du soleil le jeu s'organise : d'un bout à l'autre de la rue, de grandes torches résineuses éclairent de leurs lueurs incertaines, ces visages cuivrés, dont les yeux suivent avec passion les dés qui roulent sur leurs tablettes. Tous les soirs, de douze à quinze cents joueurs, accroupis sur leurs talons, le menton dans les mains, sur une longueur de près d'un kilomètre, tentent la fortune, essuyant tour-à-tour les bonnes et les mauvaises chances, jusqu'à ce qu'ils aient perdu complétement tout ce qu'ils avaient.

Le jeu est la passion dominante des peuplades orientales. Il faut voir jouer le Malais, le Chinois, l'Indien, pour se faire une idée de l'ardeur qui les aiguillonne. Le joueur malheureux ne sait pas s'arrêter dans sa ruine ; il espère se rattraper. Lorsque l'argent lui fait défaut, il joue ses vêtements ; après quoi, il se joue lui-même ! On voit tous les jours de ces misérables qui expient par cinq ou six mois d'esclavage, sinon des années, au service d'un autre, un de ces moments de frénésie.

Vers dix heures du soir, l'exaltation est à son comble ; des nuages de fumée de tabac s'élèvent au-dessus des groupes ; les sapèques et les ligatures se convertissent en piastres ou en petits lingots, et quelques femmes, l'humanité est la même partout ! circulent à travers les joueurs, dans l'espérance de participer à la bonne fortune des heureux.

Enfin, la nuit s'avance, les groupes se dispersent, il ne reste plus que les vaincus acharnés à leur perte, décidés à soutenir la lutte jusqu'au bout.

Curieux spectacle que celui de ces joueurs en plein vent. Mais il en est un autre qui n'est pas moins intéressant. Voyez cette case à l'as-

pect sombre, dont la porte s'entrouvre mystérieusement de temps à autre, pour donner accès à l'intérieur à quelque longue figure maigre et jaune. On y fume l'opium. Sur une façon de lit de camp, couchés sur des nattes et accouplés deux à deux sous une moustiquaire verte et huileuse, les fumeurs se livrent là à toute leur passion pour le narcotique. Passion coûteuse s'il en fût! Un fumeur invétéré consomme pour dix ou douze francs d'opium par jour. Tout est calme dans cet antre, on y parle à voix basse, on y fume silencieusement. Les sybarites seuls s'y permettent la jouissance d'entendre les accords d'une harpe qui rend des sons métalliques graves et sourds. Nous comptons cinq ou six cases à opium dans le quartier chinois, pas une seule dans la cité cambodgienne. Les Chinois et les Annamites ont le monopole de ce genre de consommation. En revanche, les Cambodgiens s'énivrent très bien avec l'*arak teuc*, eau-de-vie, eau du diable.

Pnom-Penh est défendue du côté de l'intérieur par une double fortification. Cette double enceinte fut l'ouvrage des Annamites, lors de leur dernière invasion (1834). Obligés d'abandonner leur conquête devant les Siamois, ils se retirèrent après avoir détruit en partie leurs ouvrages. Ce qui subsistait encore il y a trois ans, servit de retranchements à la garnison indigène et aux troupes françaises accourues au secours de Norodon. Nous campâmes entre les deux

lignes, sur un parcours de trois kilomètres, depuis l'obélisque jusqu'au bout des remparts. Quelques jours après, on nous fit des baraques en paille, recouvertes de feuillages à travers les interstices desquels le soleil dardait sur nous, comme si ses rayons eussent traversé des verres lenticulaires. Très éloignés de la rivière au milieu de cette plaine sèche, nous nous fîmes quotidiennement approvisionner d'eau par une corvée de Cambodgiens. Du 1er janvier au 15 mai, nos soldats restèrent dans ces conditions pénibles, ne quittant cet affreux campement que pour courir de temps à autre à la recherche de l'insaisissable Pou-Combo.

Les fortifications de Pnom-Penh sont coupées par deux routes qui partent parallèlement du centre de la ville, et qui se rendent l'une à Ou-Dong, l'autre à Com-Pot. Ces deux routes sont une preuve éclatante de la grandeur passée de ce pays mort : ce sont deux chaussées d'un à trois mètres d'élévation au-dessus de la plaine qu'elles traversent ; leur largeur est de douze mètres au moins. Chaque chaussée encaissée dans des murailles de pierre, présente des conditions remarquables de solidité ; aussi, malgré la négligence et l'incurie de la génération actuelle, ces routes, à part certaines dégradations du temps, sont encore en assez bon état.

En face du fleuve, à cinquante mètres du rivage, se trouve le palais de S. M. Norodom et

ses dépendances. Dans la description de l'habitation royale, nous suivrons l'ordre dans lequel les objets se présenteront. D'abord une grille d'enceinte à l'Européenne, inachevée, conception d'un cerveau français, dont l'esprit courtisanesque voulut un jour donner à la demeure de l'auguste personne, un air comme il faut

En dedans de cette grille manquée, deux cases à droite pour loger les soldats de la garde; à gauche, le gîte de l'interprète Boniface.

A quelques mètres de la grille, le pavillon du trône, la salle de réception, où nous entrerons tout à l'heure, la salle des délibérations, le salon à manger, la chambre à coucher. Tout cela en planches, recouvert de paille de riz. Selon la mode cambodgienne, toutes ces constructions, aussi légères que primitives, sont élevées de trois pieds au moins au-dessus du sol.

Derrière ce premier plan, les appartements de trois cents femmes, distractions ordinaires du souverain !

Enfin, plus loin, les écuries, les niches à esclaves, et tout au fond du tableau les bonzeries du palais.

Mais à tout seigneur, tout honneur ! Une visite à Sa Majesté Norodon, tout en nous étant rigoureusement imposée par les convenances, nous fera jouir de l'insigne honneur de contempler une des plus importantes têtes couronnées de l'extrême Orient.

Le monarque est assis sur un fauteuil français de la dernière mode, d'il y a quinze ans.

Il se lève à notre vue et nous tend sa main royale, en essayant un sourire gracieux.

Puis il nous invite à nous asseoir sur des chaises aussi françaises que le fauteuil, éclopées il est vrai, et disposées sur un plan inférieur au gradin qui supporte le siége de Sa Majesté.

Il est de petite taille, tout rond, vêtu moitié à la française, moitié à la cambodgienne.

Sur sa tête un képy de général de brigade, sur ses épaules une veste du même grade, or-

née de broderies et d'épaulettes à grains d'épinards.

Son épée, enrichie de brillants, est suspendue à un ceinturon en or massif. La valeur approximative de ces deux objets est de trente mille francs.

La partie inférieure de sa personne n'ayant pu s'accommoder du régime européen, qui oblige au pantalon collant, notre sire se contente de la pièce de soie qui couvre le derrière des mortels, ses compatriotes, et qu'il enroule du reste assez élégamment autour de ses cuisses courtes et rondelettes.

Il se risque volontiers à chausser quelquefois des souliers, ordinairement il est pieds nus dans de petites pantouffles en paille qui lui vont à ravir.

Sur sa poitrine brille la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Bientôt il nous offre, de sa main chargée de bagues splendides, un porte-cigares en émail, et nous engage à fumer, nous indiquant en même temps du geste un plateau couvert de verres et de bouteilles, qu'un esclave nous pré-

sente à genoux : vermouth et absinthe de Noilly-Prat, cognac vieux, à en croire l'étiquette, tels sont les rafraîchissements que le roi Norodon croit devoir faire servir à ses visiteurs ; et dans sa candide ignorance de nos usages de bon ton, il tend son verre pour le choquer à ceux des étrangers, révélant par cet acte si simple, le naturel inculte de ses premiers professeurs.

Aux pieds du puissant personnage se tiennent ses interprètes ordinaires (1) et son interprète européen (2). Sur les degrés de l'échelle qui conduit dans la salle, sont groupés les mandarins appelés près du roi par les exigences de leur service, et ceux qui attendent une audience de Sa Majesté.

(1) Apo, Ahin, Kol, trois jeunes élèves des RR. PP. de la mission.

(2) Le matelot espagnol Bonifacio, frère de la Côte. Jeté dans le Cambodge par les hasards de sa vie aventureuse, il finit par parler passablement la langue cambodgienne. Le roi, qui n'avait pas un choix meilleur à faire, le nomma son interprète européen, avec une allocation mensuelle de 60 piastres. Indépendamment de cette solde élevée, notre homme se faisait de nombreux pots de vin, qui augmentaient ses bénéfices. Les mandarins qui détestent du reste tout ce qui est étranger, l'avaient en médiocre estime. Bonifacio servit de trucheman à nos officiers supérieurs, dans les diverses opérations qui résultèrent de notre intervention.

Leur attitude est plus qu'humble : aplatis sur les genoux, presque ventre à terre, ils semblent à chaque instant redouter l'éclat des rayons que doit répandre la majesté royale, et trembler d'affronter son regard.

Ces marques extérieures d'un respect exagéré, dénotent la servilité et la bassesse de ce peuple, en même temps que le point extrême d'abrutissement dans lequel il est tombé.

Une distance notable sépare l'Annamite du Cambodgien. Quoique voisines, les deux races ne possèdent que peu de traits communs.

Des différences de type physique, de mœurs, de religion, de mode de gouvernement, distinguent les deux peuples.

Le Cambodgien porte les cheveux courts ou en partie rasés, la tête nue. Son vêtement consiste en une petite veste de soie ou coton, en un grand carré de la même étoffe qui enveloppe l'abdomen jusqu'aux genoux, et une ceinture à longs bouts flottants. Les femmes ajoutent à cela des ornements d'or ou d'argent qu'elles se mettent aux oreilles, aux bras et au cou.

Le Cambodgien est plus grand et plus fort que l'Annamite, il est doux et patient jusqu'à la bêtise, mais il devient d'une férocité de brute lorsque sa patience est lassée. Habitué à l'esclavage, il se complaît dans l'obéissance à ses maitres; ignorant du reste le travail de l'esprit, il préfère que d'autres pensent pour lui.

Un mandarin cambodgien ne sort jamais seul, il est toujours suivi de cinq ou six esclaves prêts à exécuter ses moindres ordres : l'un porte le parasol, l'autre le thé, boisson favorite des peuplades de l'Indo-Chine, un troisième, chargé de la boîte à tabac, prépare les cigarettes ou bourre la pipe ; celui dont les fonctions sont le plus infimes, tient sur sa tête le petit coussin sur lequel s'assied le mandarin dans ses diverses haltes.

Aussi fiers et orgueilleux qu'ils sont ignares, les Cambodgiens observent les distances sociales beaucoup plus que leurs voisins Annamites.

Ils ont une manière de parler et une étiquette spéciales, selon la valeur hiérarchique de chacun.

Il y a des mots qu'on ne prononce qu'en parlant au roi. Il y a des tournures de phrases à employer avec les mandarins. Il y a des locutions qui ne s'appliquent qu'aux esclavès.

C'est commettre une faute grave que de s'oublier sous ce rapport ; le Cambodgien se souvient d'une insulte volontaire et pardonne rare-

ment celles qui proviennent même d'un simple manque d'usage.

Un exemple va faire comprendre cette morgue originale :

Chez nous, tout le monde *mange*. Nous voulons dire que le verbe manger se dit à tous et de tous. Au Cambodge, le roi *pissa baï* ; le mandarin *si baï* ; l'esclave et les animaux *si*.

Employer le mot *si*, en s'adressant à un mandarin, est une offense.

Le verbe demander a deux manières de se rendre : *som*, parlant au supérieur ; *oï som*, pour l'inférieur (*oï som* veut dire : je demande que tu donnes).

Le pronom *je* ou *moi* se dit : *aign* et *kniom*. Le supérieur a seul le droit d'employer la première expression ; *kniom* est synonyme d'esclave.

Une autre coutume qui renverse nos idées sur la politesse, c'est que l'inférieur ne doit pas

rester debout devant son supérieur ; il s'assied, comme on s'assied dans ces pays-là, sur ses talons ou sur un siége moins élevé que celui du chef, si ce dernier est assis lui-même.

Notons, en passant, que l'Annamite se croit bien supérieur au Cambodgien, et l'est réellement par son intelligence. Aucune sympathie ne rapproche les deux races, et notre présence a eu pour effet d'arrêter l'envahissement du Cambodge, commencé depuis un siècle et demi par les Annamites, et, pour conséquence, d'empêcher peut-être la disparition d'un peuple intéressant.

La manière de construire les habitations est à peu de chose près la même qu'en Cochinchine. Seulement le pays tout entier étant sujet à des inondations périodiques, les cases sont élevées au moyen de pieux, de trois ou quatre pieds au-dessus du sol. Les édifices en pierre ou en briques sont eux-mêmes, dans le but de résister aux torrents, bâtis sur des terre-pleins de grandes dimensions.

En général recouvertes de paille de riz ou de feuilles fabriquées avec des écorces d'arbres, les cases ont des séparations intérieures ou cloisons destinées à ménager un certain nombre

d'appartements. Ces cloisons sont en rotin ou en nattes plus ou moins fines ; le fond de la case est un grillage à travers lequel on fait passer les immondices. La cuisine se fait sur un plateau en terre, sur lequel on allume le feu pour la cuisson des aliments. La fumée se répand dans toute la case, mais le désagrément est avantageusement compensé par l'expulsion des moustiques.

Passionnés pour la musique, les Cambodgiens sont pourvus d'instruments assez nombreux. Un grand harmonica fait avec de fines tablettes de bambou (*roniet*) donne toutes les notes de la gamme naturelle en deux octaves. Un autre harmonica (*conh*), sans avoir plus d'étendue, diffère du premier en ce qu'il est composé de petits godets métalliques (alliage d'argent, d'or et de cuivre), qui forment une batterie dont les notes sont moins perçantes.

Leur flûte (*sralaï*) a neuf trous, dont deux sont inusités.

Leurs instruments à cordes sont très nombreux. Le violon à deux ou trois cordes (*tchiopeï*) se trouve dans toutes les cases ; les cordes sont ordinairement en soie ou en laiton. Une sorte de guitare à seize cordes disposées parallèlement sur un demi cylindre creux, donne de jolis sons lorsqu'elle est bien touchée.

Les bergers soufflent dans une espèce de hautbois, qui résonne agréablement dans les plaines.

Nous avons vu une musette dont la poche à air était constituée par une citrouille évidée et desséchée, traversée par cinq tubes en roseaux de bambou creux, percés d'ouvertures longitudinales munies d'anches; la sortie de l'air contenu dans la poche, était empêchée par de la cire exactement appliquée sur le faisceau de tuyaux ; en dehors de la citrouille, les tubes avaient chacun un trou sur lequel on appliquait le doigt.

Cet instrument, aussi ingénieux que primitif, donnait des sons dans le genre de ceux de l'orgue et servait à l'accompagnement de la flûte.

Le *sedihou* se compose d'une demi-citrouille sur laquelle est ajusté un long bâton en bois dur, porteur d'une corde en fil de laiton, montée sur chevalet et tendue à volonté par une cheville autour de laquelle elle s'enroule : — instrument des bonzes qui tirent de lui des sons graves, en psalmodiant leurs chants religieux.

Des tams-tams, des tambours, des caisses de toutes sortes et dont chacune a son genre d'emploi, abondent dans le pays. Dans les pagodes on trouve des échantillons de tous les modèles.

Le jeu du volant est l'amusement préféré des Cambodgiens. Ils se rassemblent en grand nombre, se disposent en cercle, et le jeu commence : c'est avec la partie interne du pied droit qu'il faut lancer la pelotte emplumée. La plupart sont d'une adresse remarquable.

L'équitation est un des exercices favoris des mandarins. Les petits chevaux du pays fournissent très bien une course de quelques heures, quoique peu susceptibles de résister à de grandes fatigues. Bridés et sellés d'une façon convenable, on en tirerait parti entre des jambes françaises. Mais le harnachement indigène est aussi dénué de sens, au point de vue de l'action du cavalier sur le cheval, que burlesque dans son aspect : un bridon brisé sans gourmette, sans cravate et sans têtière, sert d'attache à deux rênes ordinairement enrichies d'or ou d'argent ; un bât, recouvert d'étoffe rouge ou de couleur voyante, se maintient sur le dos du cheval par un miracle d'équilibre, car on ne peut guère supposer qu'il soit retenu par une sous-ventrière en corde qui ne s'applique que fort inexactement sur la circonférence du ventre ; enfin, des étriers mobiles : voilà l'équipement. Le cavalier, accroupi sur cette selle, les jambes pendantes, trop éloignées du cheval pour lui commander par la pression des genoux, ou pour se consolider, dégringole dès que l'allure devient rapide ; mais, ne tombant pas de haut, sa chute est peu dangereuse.

La religion suivie dans le Cambodge est celle de Bouddha (*pra pout*) dans toute sa pureté primitive.

De grandes pagodes (*wat*) consacrées au culte sont entretenues par le peuple au moyen de quêtes faites par les prêtres ou bonzes. Les peintures (*comnou*) et les statuettes (*nactah*) qui les décorent, sont absolument semblables à celles que nous trouvons dans l'île de Ceylan.

Les bonzes (*louc-san*) ont la tête et la figure rasées. Une pièce d'étoffe jaune, dans laquelle ils se drapent à l'antique, leur sert de costume distinctif. Ils sont soumis entre eux à une hiérarchie marquée. L'étoffe de leur robe est en soie ou en coton selon leur rang. Ils ne vivent que d'aumônes ; mais personne ne peut se dispenser de l'obligation de leur en faire. Aussi, ont-ils l'air de percevoir un tribut plutôt que de recevoir la charité. Ils font vœu de chasteté pendant tout le temps qu'ils sont bonzes, car est bonze qui veut, pendant le temps qu'il veut. Ils habitent de petites cases à toiture pyramidale (*cot'louc san*) établies autour des pagodes. Ce sont les bonzeries.

Les bonzes instruisent les enfants du sexe masculin, les femmes ne recevant pas d'instruction. L'instruction consiste dans la lecture, l'écriture et la numération. Les Cambodgiens n'ont pas de livres comme les Chinois. Ils emploient au lieu de papier, des feuilles végétales préparées, sur lesquelles ils gravent avec un poinçon leurs caractères qui ont une grande analogie avec ceux des Arabes. Ces manuscrits ne contiennent que des traditions religieuses.

Huit pagodes s'élèvent au milieu de Pnom-Penh ; trois sont en ruines. Les cinq autres, plus récentes, étaient néanmoins négligées, mal tenues. Voici les noms de quatre d'entr'elles: *Coussenton*, *Préton-Maket*, *Pressan-Kriet*, *Pressou - Conn* ; dénominations équivalentes peut-être à nos Saint-Louis, Saint-Charles, etc.

Les cérémonies mortuaires, les mariages sont toujours célébrés avec l'assistance des bonzes. Les Cambodgiens enterrent rarement leurs morts. C'est l'incinération qui est à la mode chez eux. Un ou plusieurs bonzes président à l'opération, selon la position du défunt.

Le mariage est très curieux chez les riches. On aurait de la peine à croire en Europe au luxe déployé par les mandarins, à la dignité surtout des assistants, à la pompe qui caractérise ces races, filles du Soleil. Les parents et

les personnes de distinction sont invités à une fête qui dure plusieurs jours, et à l'occasion de laquelle on déploie tous les raffinements de l'art culinaire.

Les mandarins peuvent avoir plusieurs femmes légitimes, et un nombre indéterminé d'esclaves ou de concubines.

Les Chinois et les Annamites ont des médecins, sortes d'empiriques ignorants qui débitent uniquement des drogues, des poudres végétales, des racines, etc. Les Cambodgiens ont des sorciers, qui font intervenir le diable (*arak*) dans toutes les maladies. Quelqu'un tombe-t-il malade ? C'est le diable qui s'est introduit dans son corps ! Vite on appelle les sorciers. Ceux-ci sont organisés en confrérie. Ils accourent au nombre de trois ou quatre, et se livrent autour du malade à des scènes d'exorcismes, en faisant force grimaces, contorsions, momeries, toujours ridicules, mais fort pénibles parfois, car souvent les sueurs leur coulent du front. Pendant leurs efforts ils sont accompagnés par une musique enragée, bien faite pour chasser le diable s'il a des oreilles. Ils ne se retirent jamais sans réclamer en argent le prix de leurs peines, et recommandent des prescriptions d'une exécution impossible. Si le malade guérit, tout va bien ; sinon, c'est qu'on n'a pas fait ce qu'ils ont dit. Les sorciers compromettent rarement leur crédit.

Le gouvernement du Cambodge est la monarchie dont l'histoire de France nous offre le type, avant Louis XI. C'est l'autorité royale au milieu de l'hydre de la féodalité.

Le sceptre est l'apanage d'une seule famille et se transmet héréditairement de père à fils, de frère à frère dans le cas d'absence d'héritier direct. — La puissance de ces rois est très limitée par le fait, quoique absolue en droit. Ils jouissent d'une fortune personnelle, dite les biens de la couronne, et perçoivent, en outre, des tributs sur leur peuple par l'intermédiaire de leurs mandarins. Cette dîme royale est exorbitante en ce sens qu'il n'existe aucun contrôle de la gestion des mandarins, dont l'autorité, armée du droit de haute et basse justice, se fait sentir sans ménagement sur la population qu'ils pressurent de toutes les manières, s'attribuant, sans pudeur, l'excédant de l'impôt.

Prenons pour exemple de leurs exactions, l'impôt des douanes.

Une ordonnance royale a désigné les villages situés sur la frontière, sur le fleuve ou ses em-

branchements, dans lesquels devaient être établis les postes de *tiam-coï* (douaniers), dont le service consiste à prélever un droit d'entrée et de sortie sur les marchandises de passage. Il semble tout naturel que, ce droit une fois acquitté, les produits du commerce aient la faculté de circuler et d'arriver à destination sans embarras nouveau. Ce n'est pourtant pas ce qui arrive : les mandarins d'une part, les gouverneurs de l'autre, multiplient les bureaux de douanes, et, dans chaque bureau, avant de passer outre, il faut toujours payer le même droit. Cette perception, illégale et répétée, a enrayé au bout de peu de temps le mouvement commercial du Cambodge, qui est aujourd'hui presque nul.

Les dignitaires de la couronne sont au nombre de cinq : *Louc Praham*, gouverneur de la ville et du palais ; *Louc Som Daec-tiao-fec*, grand mandarin militaire ; *Louc Cahom*, sorte de ministre du commerce et de la marine ; *Louc Pasa Sirovon* ; *Louc Ensao Kreet*, deux charges correspondant également à celles de ministres. Tous ces mandarins résident à Pnom-Penh, près du palais.

Les provinces du royaume sont administrées et imposées par des gouverneurs, dont la toute-puissance n'a pas de bornes. Aussi arrive-t-il

toujours qu'ils narguent l'autorité royale, dont la faiblesse leur est connue. De là ces guerres intestines qui dépeuplent et ruinent ce pays magnifique. Le gouverneur insoumis lève ses paysans, les arme contre le roi, qui se trouve souvent en lutte avec plusieurs de ses vassaux à la fois. Son impuissance devient alors manifeste ; il est obligé d'en arriver à des concessions qui annihilent peu à peu son autorité et son prestige. Le roi Norodon est le type personnifié de ces roitelets sans énergie : en butte à l'opposition des mandarins qui gouvernent ses provinces, à la haine de ses plus proches parents, au mépris de son peuple, à l'imminence d'une invasion annamite ou siamoise, il s'est vu dans l'alternative d'abdiquer ou de recourir à notre protectorat.

L'année cambodgienne se compose de douze mois lunaires; le mois se décompose en semaines et en jours, dont le nombre varie nécessairement suivant la révolution lunaire. Il y a des années de treize mois; les semaines sont de sept jours (1), tandis qu'en Chine, le mois est divisé en trois périodes de dix jours chacune. Pour marquer la date d'un évènement, il n'y a que le nombre correspondant à l'année du règne du souverain. Par exemple ils diront : la révolte de *Pou-Combo* eut lieu la cinquième année du règne de Norodon. On voit de suite le peu de portée de ce genre de tradition. Ils indiquent leur âge de la même manière. Quand un roi meurt, l'année compte pour lui comme pour son successeur, c'est dire qu'elle compte deux fois. Les mêmes causes d'erreurs historiques se retrouvent également en Cochinchine et en Chine; mais les Chinois entretiennent des textes et des relations écrites nombreuses qui peuvent éclairer les recherches des savants.

Ce fut vers notre 20 janvier que se présentèrent, en 1867, les fêtes du premier de l'An cambodgien : elles durèrent plusieurs jours.

(1) *A-tut*, dimanche; *kian*, lundi; *ankea*, mardi; *pout*, mercredi; *praha*, jeudi; *soc*, vendredi; *sahou*, samedi.

La population chinoise de Pnom-Penh s'y distingua comme partout ailleurs par ses bruyantes manifestations nationales, dans lesquelles la poudre joue le rôle principal. Des millions de pétards éclatent au nez des passants, en lançant des millions de fois la même note retentissante. Rien de plus fatigant que ce concert inévitable qui semble si fort réjouir les Chinois. Ce plaisir est toutefois très dispendieux ; mais il n'y a pas un Chinois qui se respecte, qui ne consomme jusqu'à vingt, trente ou quarante boîtes fulminantes, à chaque fête publique ou privée ; c'est une question d'amour-propre entre fils du Céleste-Empire ; celui qui en brûle le plus est censé avoir le mieux réussi dans son commerce. Du reste, c'est à peu près leur seule manière de se servir de la poudre et il n'y aurait pas à les critiquer si certains petits boutiquiers ne voyaient de la sorte tout le bénéfice de leur année s'en aller en fumée.

Les Annamites, qui ont tous les vices des Chinois, sont aussi fanatiques du pétard ; mais leur bourse, moins bien garnie, les oblige à mettre de la modération dans cette jouissance. Il est vrai que leurs théâtres, montés depuis le commencement de la fête, jouent nuit et jour sans interruption.

Les Cambodgiens, moins amateurs de poudre, témoignent leur joie d'une façon plus éco-

nomique, mais aussi bruyante. Leurs harmonicas, harcelés par des mains nerveuses, font vibrer l'air de leurs accents métalliques, pendant que gongs, tam-tams et autres tapageurs, rivalisent d'un zèle intrépide. C'est à se demander lequel est le plus désagréable du bruit des instruments ou du bruit des pétards !

Au palais se passe l'épisode le plus intéressant de la fête : une exposition des beaux-arts !

Disons d'abord que le roi, après avoir convoqué ses mandarins à une réunion solennelle, leur distribue de riches bijoux travaillés par les orfèvres du palais, et leur donne une séance musicale, dans laquelle il fait entendre les meilleurs artistes de sa cour ; puis, les portes du palais sont ouvertes au peuple, qui se presse pour voir l'exposition. Autour du pavillon du trône, sous les vérandas qui servent de galeries, sont disposées des tables sur lesquelles sont rangés les objets divers, appartenant au roi et aux mandarins, et offerts à l'admiration publique : porcelaines, faïences, métaux, bijoux, tissus de soie, de coton, figurines chinoises, etc... Peu importe la provenance, les mandarins ne se montrent ni exclusifs, ni scrupuleux ; nous avons pu voir des bibelots sortis de nos bazars à treize sous, donnés sans doute comme œuvres précieuses à la cupide ignorance de quelque féal

cambodgien, par un de nos négociants anglais ou français. Glaces communes, gravures allemandes, coucous de la Forêt-Noire, se mêlent agréablement aux produits de la Chine, et ne rougissent point de leur origine. Ce qui nous surprit, et il y avait lieu, ce fut la découverte inopinée de deux lanternes de fiacre *numérotées,* qui ressortaient orgueilleusement de l'étalage du *Pasa Sirovon*. Le mandarin ignorait la destination de ces phares, dont il admirait les verres jaunes et rouges; don gracieux d'un fils d'Albion, qui avait voulu laisser au *Pasa Sirovon* un souvenir original et distinctif.

La fête du roi Norodon, correspondante à notre 15 août, se célèbre vers la fin de février.

A l'occasion de cette cérémonie, mélange piquant de grandiose et de grotesque, Sa Majesté avait revêtu son costume complet de général, sans oublier le pantalon collant, illustré de la bande d'or. Sa main droite tenait son bâton de commandement, mandrin en or massif de 0,70 centimètres de long sur 0,06 centimètres de circonférence.

La salle de réception, ornée de guirlandes de verdure enroulées autour des poteaux, était littéralement envahie par les mandarins et les

nombreux invités, tous désireux de plaire à leur monarque et d'assister à une représentation théâtrale, d'usage en cette circonstance. La curiosité qui attirait une telle affluence de monde était fondée sur le plaisir que se promettaient les spectateurs à la vue des femmes du roi, qui devaient remplir les divers rôles de la pièce.

En Chine, les femmes ne paraissent pas sur le théâtre. Leurs rôles sont joués par de jeunes garçons, dont quelques-uns ont un mérite palpable. Au Cambodge, c'est le contraire. (1) Les seuls hommes admis sur la scène sont des paillasses chargés d'amuser le public pendant les entr'actes, au moyen de grosses farces. (Il nous sembla que S. M. Norodon n'était point indifférente à cette partie du spectacle.)

Les costumes des femmes sont magnifiques, d'une coupe uniforme et très décente. Toutes,

(1) Les Annamites et les Cambodgiens désignent le lieu de leurs représentations scéniques, par le mot qui exprime la chose que l'on y fait par excellence. Ainsi, en Cochinchine, les rôles étant presque tous chantés, on dit : *di coai ac*, aller voir chanter ; au Cambodge, *tou cogn rom*, aller voir danser, parce qu'en effet tous les rôles sont plus ou moins dansés.

rasées à la Siamoise, n'ont qu'une touffe de cheveux sur le sommet de la tête, et une mèche qui descend de chaque tempe jusqu'au menton.

Leur peau est teinte en jaune safran, couleur royale! Leurs sourcils, bien peints, écrasent un peu leur nez camard, mais leur grande bouche laisse voir des dents si bien noircies par le bétel!

Un corsage en étoffe de brocart, soie et or, dessine leur poitrine et leurs reins cambrés. De nombreux bracelets aux reflets chatoyants couvrent leurs bras et leurs poignets. Leurs doigts resplendissent de bagues à facettes brillantes et se terminent par des ongles en or de plusieurs centimètres de long. De superbes colliers en perles fines entremêlées de grains d'or ou d'argent ornent leur cou, dont les ondulations se communiquent à des boucles d'oreilles en diamant du plus vif éclat.

Quelques-unes étaient ceintes d'écharpes de soie aux franges d'or. D'autres portaient des ceinturons en fils d'or, enrichis de perles.

Au-dessous des hanches, même étoffe de brocart, relevée en manière de pantalon, au niveau

des genoux, laissant paraître une jambe grasse quoique jaune, entourée, au-dessus des chevilles, d'anneaux en métal précieux, or, argent ou jade. Les doigts des pieds, comme ceux des mains, étaient armés de longues griffes d'or.

Les favorites, et il y en avait plusieurs, portaient sur leurs têtes privilégiées des casques en feuilles d'or, dont la forme malheureuse rappelait celle d'un moule à plumpudding !

Toutes s'inclinent devant le roi, en traversant la scène.

Leur démarche est langoureuse et leur pose provocante. Elles exécutent un pas de danse, dans le genre de celui qui caractérise la danse la plus amoureuse du monde, la *Bita algérienne !* Leurs pieds quittent à peine le sol ; c'est le torse qui se balance sur les hanches avec des oscillations irrégulières, improvisées, pendant que les bras décrivent des courbes moelleuses et arrondies. Lent au début, le mouvement se précipite peu à peu, pour arriver tout à coup à une rapidité vertigineuse. On suit la passion qui monte dans les yeux de la danseuse enivrée. La musique, qui l'entraîne, s'arrête soudain au milieu de ce pas délirant, et la sirène tombe haletante aux pieds du roi, auquel elle décoche ses regards mourants !...

Les salves d'artillerie, les divertissements populaires, le feu d'artifice, complétaient le programme de cette fête royale.

Dans nos excursions, ou pour mieux dire dans nos chasses au Pou-Combo, nous pûmes juger des qualités productives du sol, tant sur les bords du Cambodge, que dans les parties situées loin de la branche principale du fleuve. Nous fimes une fois trente ou trente-cinq lieues à travers la province de Compou-Soaï ; partis de Pnom-Penh, nous allâmes aboutir à Pakri, après avoir coupé diagonalement la pointe de l'angle que forme Compon-Soaï avec Bap-Num. Ce fut l'affaire de cinq jours de marche.

Nous parcourûmes un pays magnifique, riche en productions de toute nature, élevé de plusieurs mètres au dessus du lit du fleuve pendant la sécheresse, varié d'aspect, quoique composé en grande partie de plaines étendues.

Cinq grands villages se trouvèrent sur notre route, très populeux, à en croire le nombre des cases seulement, car les habitants, épouvantés à notre approche, s'étaient tous enfuis dans les bois. Ces villages, situés presque tous sur de petites élévations sablonneuses, très propices aux plantations d'aréquiers et de cocotiers, sont

entourés de jardins bien cultivés, de champs de cotonniers, de maïs, de cannes, et autres cultures. Les plaines, recouvertes par l'inondation pendant deux mois de l'année, sont d'une fertilité incroyable.

De nombreux ruisseaux, avec leurs affluents, peuplés de poissons, coulent çà et là, bordés de manguiers et de haies de bananiers, longés par des chemins qui se rejoignent au moyen de ponts légers et généralement peu solides. Quelques cases se montrent de distance en distance au milieu de ces routes dont le cachet est loin d'être dépourvu de charme.

Sur les tertres que l'eau laisse à découvert pendant ses crues périodiques, viennent se réfugier les animaux sauvages venus des forêts, qui trouvent là d'excellents pâturages.

Les endroits bas, cultivés en rizières, sont parsemés de pirogues abandonnées en pleine terre, en attendant l'époque des grandes eaux.

Les parties très éloignées du fleuve sont presque inhabitées, couvertes de forêts, de marécages et de plaines incultes. L'abandon de

ces terrains s'explique par le défaut d'habitants, ceux des villages ne pouvant guère travailler que les champs rapprochés de leurs demeures.

Chaque village possède une habitation pour le mandarin, une pagode, des bonzeries, et un marché.

Souvent, à quelques pas des habitations, notre petite colonne mettait en fuite des troupeaux de trois ou quatre cents bœufs effarouchés à notre vue ; mais la marmite de campagne contenait chaque soir un bouillon sur lequel les *œils* ne faisaient pas défaut. Des quantités inouïes de volailles, oies, cochons, etc.., étaient parquées sous les cases, veuves de leurs hôtes habituels.

C'est du Cambodge que le gouvernement de notre colonie de Saigon, tire les bœufs affectés à la consommation des rationnaires européens, et, d'après ce que nous avons pu voir, il se passera longtemps avant que cette viande soit rare sur la place. Ces animaux toutefois sont de petite taille et d'une valeur modique.

Le dernier village dans lequel nous campâmes, est situé sur le flanc d'une montagne,

au bas de laquelle serpente un des bras secondaires du fleuve, encadré par une bordure de palétuviers. Bâti en amphithéâtre sur la colline, et servi par un chemin pierreux à pente rapide, ce hameau était habité par des gens dont la grande occupation paraissait être la fabrication des poteries en terre glaise. Des milliers de cruches encombraient leurs hangars.

A un kilomètre à peine de ce bourg industrieux se trouve la plus belle pagode que nous ayons vue dans le Cambodge.

Elle est construite sur un petit mamelon adossé à la montagne de Pakri. Un escalier naturel, à gradins larges, irréguliers, mais accessibles à un cavalier, conduit au sommet qui apparaît aplati horizontalement, surmonté de sa pagode et des bonzeries qui la desservent.

Deux mares, approvisionnées par les pluies et les torrents qui descendent de la plus haute montagne, sont creusées sur le côté gauche de l'édifice religieux. Leurs eaux sont retenues par des murs en pierre, bâtis à chaux et à sable.

L'extérieur du monument était remarquable par la propreté de ses parois et les ornementations de sa toiture.

Une grande statue de Bouddha formait le maître-autel, sur lequel étaient rangés une foule de nactah en marbre noir ou blanc, ornés de casques d'or ou d'argent. Des sculptures, en bois doré, brillaient autour des poteaux. Des peintures fraîches, originales, décoraient les murs. Du plafond pendaient de colossales lanternes en papier peint, et un énorme tamtam.

Une simple énumération des ressources commerciales qui frappent la vue sans qu'il soit nécessaire d'être un savant, fera mieux connaître qu'une description méthodique la mine intarrissable qui attend encore ses explorateurs.

Les forêts produisent une foule d'essences de bois, diverses, toutes utilisables : résines, huiles, caoutchouc, gommes, etc.. ; — des bois de grande portée — des sapins — mêmes espèces qu'en Cochinchine, d'aussi belle qualité ; le tamarin, le banian, y croissent et s'y multiplient.

Les grandes chaînes de montagnes de Pursat passent pour immenses. On les dit fécondes en minerais. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'elles possèdent des carrières d'albâtre dont on tire la matière employée dans la fabrication de certains objets de luxe. Le cuivre et le fer, d'après le récit des voyageurs instruits, seraient facilement reconnaissables dans quelques échantillons de pierres.

Le cardamome y est exploité par ordre du gouvernement cambodgien, qui trouve là une source de richesse et de revenus considérables.

Enfin, on soupçonne dans ces montagnes l'existence de mines d'antimoine.

Contentons-nous d'indiquer sommairement les productions agricoles, et celles que le sol prodigue enfante spontanément : le coton, le tabac, le riz, le maïs, la canne à sucre, l'indigo, les tomates, le ricin, le mûrier, la vigne elle-même qui, fière de sa virginité, s'élance gracieusement de terre, enlaçant de ses rameaux vivaces les troncs voisins qui semblent ainsi porter eux-mêmes des grappes d'une grosseur prodigieuse ! Et ces gens-là ignorent le vin ! Les mangostans, mangues, bananes, cocos, ananas, citrons, oranges, grenades, etc., font plier sous leur poids les arbres à fruits, sans réclamer le soin de l'homme.

Nommons également les hôtes des forêts : le tigre, le rhinocéros, l'éléphant, les panthères, les buffles sauvages, animaux dangereux, mais qui fournissent de belles peaux, de l'ivoire, des cornes ! L'éléphant privé est au Cambodgien, ce que le chameau est à l'Arabe.

Bœufs, chevaux, porcs, volailles de toutes espèces, sans omettre chiens, chats et autres de la catégorie domestique, remplissent les parcs et les basses-cours.

La pêche du grand lac est une des branches les plus importantes du négoce. Le poisson salé trouve son débouché sur toutes les places de l'Indo-Chine, et la quantité de barques employées à son transport dépasse de beaucoup l'idée qu'on pourrait se faire de cette industrie.

Les Cambodgiens, peu inventifs, sont arriérés sous le rapport des arts. Leurs ouvriers sont primitifs.

Quelques orfèvres travaillent des bijoux pour le roi et les mandarins; — des fondeurs en métaux, coulent les statues de Bouddha ; — des forgerons, charrons et menuisiers, façonnent grossièrement les ouvrages relatifs à ces professions. La confection de certains matelas en coton, qui se replient à la manière d'un portefeuille, occupe les femmes des villages voisins du fleuve ; le tissage de la soie et des étoffes d'habillement revient aussi au sexe féminin.

Presque tous les teinturiers que nous avons vus dans le Cambodge étaient Chinois ou Annamites.

Les éventails en plumes d'oiseaux de passage, les nattes sont fabriqués sur le bord de la mer, par les peuplades de pêcheurs.

Les trois provinces de Pursat, Compon-Soaï, Papnum, fournissent chacune leurs spécialités :

A Bapnum , les rizières ; à Compon-Soaï, les cotons, la canne, le maïs, etc. ; à Pursat, les montagnes minérales.

La province d'Angkor résume à elle seule toutes les richesses du royaume.

Baigné par le fleuve qui le couvre tous les ans de son limon générateur, et dont les eaux peuvent porter les plus gros navires, il ne manque à ce pays que des hommes! Qu'un gouvernement fort rétablisse la paix, et la population, au lieu de diminuer pour disparaître un jour, s'accroîtra bientôt rapidement. A peine restet-il aujourd'hui quelques millions de Cambodgiens. Mais que faudrait-il de temps pour décupler ce noyau sur le point de s'éteindre? Que notre influence s'exerce sur cette race maintenant malheureuse, que notre protection la défende contre les envahissements qui tendent à l'engloutir, et ces misérables se relèveront de leur avilissement, des bords du néant, conformément à la loi de l'humanité qui est le progrès!

D'aventureux et courageux Français se sont déjà risqués dans ces contrées, dans l'espérance d'en exploiter fructueusement les richesses; mais, pourquoi ne l'avouerions-nous pas? trop rares sont les pionniers énergiques et honnêtes, en général : au contraire, peu scrupuleux et avides, ils se condamnent d'eux mêmes à des représailles le plus souvent sanglantes.

Disons bien vite que les embarras qui hérissent les débuts d'un colon probe et sérieux qui se transporte dans le Cambodge, sont réellement décourageants. Les pouvoirs dont jouit notre représentant sont encore trop minimes et dépourvus d'initiative.

En dehors des tracasseries des grands et des petits mandarins, heureux de faire sentir par quelques vexations leur autorité à un étranger qu'ils haïssent, il est impossible au colon de trouver des serviteurs à ses gages dans le pays. Il n'a d'autres ressources que dans les Annamites qu'il a amenés avec lui, ou dans ces vagabonds qui ont fui de leur village pour se soustraire au châtiment de quelque méfait : Gens indignes de confiance, qui n'acceptent un emploi que dans l'espoir du vol et de l'assassinat. Le Chinois du Cambodge offre aussi peu de garantie que son cousin l'Annamite. Le Chinois, du reste, aime le trafic pour son propre compte, et refuserait de servir d'intermédiaire entre l'Européen et le Cambodgien toutes les fois qu'il s'agirait de transactions commerciales.

En face de ces difficultés, nos négociants se retirent. Ainsi, les sacrifices faits pour le voyage et les premières démarches sont perdus.

Les frais d'installation sont toujours très coûteux. Un Européen ne peut vivre comme un misérable indigène, qui se nourrit de poisson sec, de riz, ne boit que de l'eau, et couche impunément à la belle étoile. Il lui faut un confort en rapport avec le climat contre lequel il soutient chaque jour la lutte. Son épiderme réclame impérieusement d'être protégé contre le soleil et les animaux malfaisants qui pullulent autour de lui. Une habitation modeste et simplement convenable revient à un prix relativement élevé. Il est rare de pouvoir faire face aux dépenses de nourriture à moins de 5 à 6 francs par jour. Le vin est indispensable. Un domestique ne suffit pas, dans ces latitudes, où la paresse et la nonchalance sont si communes et si naturelles, que Dieu a doté la terre d'une fécondité telle que l'homme peut se dispenser de l'entretenir ! Mais les domestiques se paient comme le reste. En résumé, là où un indigène dépense 50 ligatures , il faut six fois cette somme à l'homme de la civilisation !

Il résulte de toutes ces considérations à vol d'oiseau ; que quiconque voudra coloniser ou entreprendre un commerce devra se munir d'une première mise de fonds à titre d'avances, suffisante pour attendre sans peine le moment de la réalisation des premiers bénéfices. Malgré cela, combien échoueront avant d'avoir pu arriver à bon port!

Chose vraiment digne de remarque : en Cochinchine comme au Cambodge, il n'y a qu'une sorte d'opération qui réussisse presque infailliblement à ceux qui la pratiquent : le commerce de l'argent. Le taux du cent est très élevé. D'Européen à Chinois ou Annamite il monte à 30 par mois ! Entre Européens il se maintient de 12 à 25. La confiance ne se commande pas !

ROCHEFORT, IMPRIMERIE CH. THÈZE ET Cie.



